

**CENTRE RÉGIONAL  
DE DÉVELOPPEMENT  
DES CAPACITÉS POUR  
L'AFRIQUE CENTRALE**



**AFRITAC**  
Centre

---

**RAPPORT  
ANNUEL  
2024**

---



AFRITAC Centre est une initiative du FMI soutenue par les Etats membres et les partenaires au développement suivants :



Burundi



Cameroun



République  
du Congo



Gabon



Guinée  
équatoriale



République  
Centrafricaine



République  
démocratique du  
Congo



République  
démocratique de  
Sao Tomé-et-  
Principe



Tchad



UNION EUROPÉENNE



Federal Ministry  
for Economic Cooperation  
and Development



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Banque européenne  
d'investissement



Ministry of Foreign Affairs of the  
Netherlands



République  
Populaire de Chine



Belgique  
partenaire du développement



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Federal Department of Economic Affairs,  
Education and Research EAER  
State Secretariat for Economic Affairs SECO

Swiss Confederation

**CENTRE RÉGIONAL  
DE DÉVELOPPEMENT  
DES CAPACITÉS POUR  
L'AFRIQUE CENTRALE**



---

**RAPPORT  
ANNUEL  
2024**

---



# LE MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORIENTATION D'AFRITAC CENTRE



**Doudou Fwamba LIKUNDE**

*Ministre des Finances  
de la République Démocratique du Congo.  
Président en exercice du Comité d'Orientation  
d'AFRITAC Centre.*

Je voudrais tout d'abord au nom des plus hautes autorités de mon pays, en tête desquelles le Président de la République, Chef de l'État, Son Excellence **Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO** et la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement, Madame **Judith SUMINWA TULUKA**, remercier tous les pays membres d'AFRITAC Centre, les partenaires techniques et financiers pour le soutien constant aux activités d'AFRITAC Centre. Je voudrais ensuite remercier le Directeur d'AFRITAC Centre, Monsieur Philippe EGOUME et l'ensemble du personnel d'AFRITAC Centre, ainsi que les membres de mon cabinet qui n'ont ménagé aucun effort et ont collaboré conjointement durant cette année fiscale pour la réussite des activités du Centre.

L'année fiscale 2024 marque le début du quatrième cycle de financement du programme de travail d'AFRITAC Centre. La réalisation des activités de cette année a été possible que grâce au soutien des partenaires techniques et financiers, celui du personnel du Centre et aux contributions des pays membres. Je profite de cette occasion pour saluer l'effort remarquable des partenaires techniques et financiers qui contribuent de manière conséquente avec les États membres, au financement et la réalisation des activités du Centre. La République Démocratique du Congo se réjouit d'avoir payé entièrement sa contribution au financement de la phase IV du Centre. En ma qualité de président du Comité d'orientation, j'invite tous les pays membres à faire autant en s'acquittant de leurs contributions car il y va de la vitalité et de la bonne marche des activités de notre Centre dont l'appui à nos économies n'est plus à démontrer.

Le programme de travail d'AFRITAC Centre pour l'année fiscale 2024 qui s'est achevée en fin avril a répondu non seulement à nos besoins en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités, mais a également pris en compte la nouvelle stratégie du FMI pour les pays fragiles et les nouvelles thématiques

émergentes que sont la gouvernance, la digitalisation, le climat et le genre. Je salue particulièrement l'initiative du Directeur d'AFRITAC Centre d'avoir mis en place un programme de travail qui favorise des synergies entre les domaines d'expertise du Centre pour accroître l'efficacité, l'efficience et l'impact de ses activités de développement des capacités. Cette approche est particulièrement bénéfique lorsque les capacités sont les plus faibles.

C'est pour moi également l'occasion de remercier AFRITAC Centre pour son soutien constant à la République Démocratique du Congo, aux autres pays membres et aux institutions régionales couvertes par le Centre. Je tiens à saluer particulièrement les appuis du Centre dans le domaine de la gestion des finances publiques notamment (i) l'appui au basculement au budget en mode programme, (ii) l'appui sur la gestion macrobudgétaire et financière publique des ressources naturelles, (iii) l'élaboration d'un manuel des procédures comptables des recettes budgétaires de l'État et enfin (iv) l'appui à l'amélioration de la gestion de la trésorerie et le renforcement des capacités du personnel.

La complexité des questions macroéconomiques auxquelles nous faisons face est sans doute croissante dans un monde confronté aux défis du changement climatique, de la fragmentation géopolitique et de l'absorption des avancées technologiques qui menacent d'isoler davantage les pays les moins avancés que nous sommes. Dans ce contexte et malgré des difficultés pour lever des financements suffisants, je me réjouis de constater que le Centre a augmenté significativement son offre de services avec l'ajout d'expertises supplémentaires dans les domaines des statistiques du secteur externe, des opérations de la banque centrale, de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et de la modélisation macroéconomique. Ces nouvelles compétences vont certainement accroître le soutien aux pays

membres dans l'amélioration de leur gestion macroéconomique et dans leurs efforts de développement. Sachant que ces ajouts sont financés soit par des véhicules de financement organisés par le FMI comme le Debt Management Trust Fund (DMF), le Data for Development (D4D) et le fonds contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, soit par le FMI lui-même directement, je tiens une fois de plus à remercier le FMI pour ces efforts qui nous réjouissent et soulignent une fois de plus l'importance de cette organisation qui est un de nos partenaires clés au développement. Je voudrais également remercier les bailleurs qui sont derrière ces fonds dédiés.

Cette année marque la fin du mandat de la République Démocratique du Congo à la présidence du Comité d'orientation. Je suis heureux de savoir que la République sœur du Congo a accepté de prendre le relais de la présidence du Comité d'orientation pour les deux prochaines années. Tout en souhaitant plein succès à la République du Congo, je note que ce passage de témoin, marque une fois de plus l'intérêt commun que nous portons au développement de nos pays et le travail qui reste à faire sur les questions préoccupantes de notre temps. Je voudrais terminer mon propos en invitant tous les pays membres à s'impliquer davantage dans les activités du Centre.

# AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR D'AFRITAC CENTRE



**M. Philippe EGOUME**

*Directeur d'AFRITAC Centre*

Avant tout propos, je tiens à exprimer toute ma gratitude et remercier les plus hautes autorités de la République Démocratique du Congo, au premier rang desquelles le Président de la République Son Excellence Monsieur **Felix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**, la Cheffe du gouvernement Madame **Judith SUMINWA TULUKA** et tout particulièrement le Ministre des Finances, par ailleurs Président en exercice du Comité d'Orientation du Centre **Monsieur Doudou FWAMBA LIKUNDE** pour son implication, sa disponibilité et le soutien de son équipe tout le long de l'année fiscale 2024. Mes remerciements également aux pays membres et aux partenaires techniques et financiers du Centre pour leur appui sans relâche, la collaboration et les soutiens multiples pendant cette année fiscale.

AFRITAC Centre (AFC) apporte une aide au développement des capacités dans ses neuf pays membres : le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad. A part le Gabon et la Guinée Equatoriale, les sept autres pays sont classés comme fragiles, ce qui place le Centre au cœur de la nouvelle stratégie du FMI en faveur des pays fragiles et affectés par les conflits (FCS). Celle-ci consiste à apporter un soutien solide, adapté et à plus long terme aux pays membres vulnérables. Pour matérialiser cette vision, le Centre a consacré pour le compte de l'année fiscale 2024 qui vient de s'achever, 84% des activités réalisées et 84% des ressources qui ont été allouées aux pays en situation de fragilité.

Au-delà de l'approche habituelle, le programme de travail du Centre pour l'année fiscale 2024, qui marque le début de la phase quatre de son cycle de financement, s'est construit sur la base non seulement de la stratégies FCS, mais également en prenant en compte les nouvelles thématiques émergentes qui sont la gouvernance, la digitalisation, le genre et le changement climatique.

Afin d'améliorer l'efficacité de l'appui apporté à nos pays membres, le Centre conduit des missions en synergie entre ses domaines d'expertise, qui ont fait leur preuve. Une initiative fortement saluée par le Comité d'orientation et appréciée par les autorités.

Au cours de l'année fiscale 2025, AFC va continuer à approfondir l'intégration avec les autres activités du FMI, à savoir la surveillance et les programmes afin d'optimiser le soutien du FMI aux pays membres. AFC va également étendre les partenariats avec les autres institutions financières internationales et partenaires techniques bilatéraux dans un souci de complémentarité favorisant un élargissement et un approfondissement du soutien de la communauté internationale en matière de développement des capacités en faveur des pays membres.

Je suis heureux de vous annoncer l'arrivée de nouveaux conseillers résidents en remplacement des départs ou pour prendre en charge de nouveaux domaines couverts par le Centre. Il s'agit de (i) Mme Maria Mercedes Collazos en qualité de conseiller résident en charge des statistiques du secteur extérieur ; (ii) M. Nicolas Hiol, en qualité de conseiller résident en charge de l'administration fiscale dans les pays FCSs ; (iii) M. Landry Bikai, en qualité de conseiller résident en charge de la modélisation macroéconomique ; (iv) M. Aboul-Aziz Halidou, en qualité de conseiller résident en charge la gestion de la dette publique ; et (v) M. Fahd Ndiaye, en qualité de conseiller résident en charge des statistiques du secteur réel.

De nouveaux domaines seront également couverts par AFC au cours de l'année fiscale 2025. Il s'agit des domaines relatifs (i) aux opérations de la banque centrale, et (ii) à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Ces compétences et expertises permettront à AFC d'offrir une palette de services de développement des capacités plus riche et plus étoffée pour soutenir encore mieux nos pays membres.

# LISTE D'ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

<b>AFC</b>	AFRITAC Centre	<b>IE</b>	Industries extractives
<b>AFRISTAT</b>	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne	<b>IFIs</b>	Institutions financières internationales
<b>ATI</b>	Centre de formation du FMI pour l'Afrique	<b>IFMIS</b>	International Financial Management Information Systems
<b>BCC</b>	Banque Centrale du Congo	<b>LEG</b>	Département juridique du FMI
<b>BEAC</b>	Banque des Etats de l'Afrique centrale	<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>BRB</b>	Banque centrale de la République du Burundi	<b>OMD-AOC</b>	Organisation mondiale des douanes, Afrique occidentale et centrale
<b>CDMAP</b>	Capacity development management administrative program	<b>RBM</b>	Result-based management
<b>CEMAC</b>	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale	<b>RDC</b>	République démocratique du Congo
<b>CNA</b>	Comptes nationaux annuels	<b>SDSP</b>	Statistiques de la dette du secteur public
<b>CNT</b>	Comptes nationaux trimestriels	<b>SEPREC</b>	Système d'Évaluation du Profil de Risque des Établissements de Crédit
<b>COBAC</b>	Commission Bancaire de l'Afrique Centrale	<b>SFP</b>	Statistiques des finances publiques
<b>FAD</b>	Département des Affaires Fiscales du FMI	<b>SIGMAT</b>	Système Interconnecté des Marchandises en Transit
<b>FCS</b>	Fragile and Conflict-affected States	<b>SIGFIP</b>	Système intégré de gestion des finances publiques
<b>FIN</b>	Département des finances du FMI	<b>TADAT</b>	Tax Administration Diagnostic Assessment Tool
<b>FMI</b>	Fonds monétaire international	<b>TOFE</b>	Tableau des opération financières de l'Etat
<b>GAR</b>	Gestion axé sur les résultats	<b>TVA T</b>	axe sur la valeur ajoutée
<b>GIZ</b>	Agence de coopération internationale allemande pour le développement		
<b>ICD</b>	Institut du FMI pour le développement des capacités		

# TABLE DES MATIÈRES

ii

Le mot du Président du Comité  
d'Orientation d'AFRITAC Centre

iv

Avant-Propos du Directeur  
d'AFRITAC Centre

vi

Liste d'acronymes et abréviations

vii

Table des matières

1

## **SECTION I** PRÉSENTATION ET CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE

- 2 **A** AFRITAC Centre : pays membres, partenaires et financement
- 5 **B** Contexte macroéconomique

9

## **SECTION II** LOGIQUE D'INTERVENTION D'AFRITAC CENTRE ET EXÉCUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL

- 10 **A** Stratégie et logique d'intervention d'AFRITAC Centre
- 11 **B** Exécution du programme d'activités du Centre
- 14 **C** Les indicateurs de performance de la gestion axée sur les résultats

# 17

## SECTION III

STRATEGIE FCS, PRIORITÉS  
ÉMERGENTES ET SYNERGIES ENTRE  
LES DOMAINES D'AFRITAC CENTRE

- 18 **A** La mise en œuvre de la stratégie FCS au sein d'AFRITAC Centre
- 21 **B** L'intégration des priorités émergentes dans les missions d'AFRITAC Centre
- 22 **C** Les synergies entre les domaines d'intervention
- 24 **D** Intégration régionale
- 26 **E** Intégration surveillance-programmes-renforcement des capacités

# 27

## SECTION IV

RÉALISATIONS  
DU 1<sup>er</sup> MAI 2023 AU 30 AVRIL 2024

- 28 **A** Burundi
- 29 **B** Cameroun
- 30 **C** République du Congo
- 33 **D** Gabon
- 34 **E** Guinée équatoriale
- 35 **F** République Centrafricaine
- 36 **G** République démocratique du Congo
- 38 **H** Sao Tomé-et-Principe
- 39 **I**. Tchad
- 41 **J**. Séminaires, ateliers et cours régionaux

# 42

## SECTION V

OUTREACH, COMMUNICATION  
ET MOUVEMENT DU PERSONNEL  
AU SEIN AFRITAC CENTRE

- 43 **A** Mission du directeur au sein des pays membres d'AFRITAC Centre
- 44 **B** Stratégie de communication d'AFRITAC Centre
- 45 **C** Suivi des recommandations de l'évaluation externe
- 46 **D** Nouveaux conseillers résidents arrivés à AFRITAC Centre au cours de l'année fiscale 2024
- 48 **E** Départ au sein D'AFRITAC Centre

# 49

## ANNEXE

- 50 **Annexe 1.** Personnel

## GRAPHIQUES

- 5 **Graphique 1.** PIB réel (Variation annuelle en pourcentage)
- 6 **Graphique 2.** Dette en pourcentage du PIB
- 7 **Graphique 3.** Solde budgétaire global, dons compris (En pourcentage du PIB)
- 7 **Graphique 4.** Indice du prix à la consommation (Variation annuelle en pourcentage)
- 8 **Graphique 5.** Réserves (Mois d'importations de biens et services)
- 8 **Graphique 6.** Compte courant extérieur, dons inclus (En pourcentage du PIB)
- 12 **Graphique 7.** Activités prévues et réalisées au cours de l'année fiscale 2024 (En nombre, par domaines)
- 12 **Graphique 8.** Activités prévues et réalisées au cours de l'année fiscale 2024 (En nombre, par pays)
- 13 **Graphique 9.** Activités réalisées au premier semestre de l'année fiscale 2024 et ressources utilisées (En nombre)
- 13 **Graphique 10.** Missions réalisées par catégories de ressources au cours de l'année fiscale 2024
- 16 **Graphique 11.** Graphiques des performances des résultats escomptés par domaine
- 19 **Graphique 12.** Evolution des ressources allouées au pays FCS depuis l'année fiscale 2019
- 19 **Graphique 13.** Activités et ressources allouées aux pays FCSs au cours de l'année fiscale 2023 et 2024, hors séminaires et ateliers régionaux (En pourcentage)
- 19 **Graphique 14.** Répartition des ressources par domaines dans les pays FCS entre l'année fiscale 2023 et 2024

## ENCADRÉ

- 14 **Encadré 1.** Gestion axée sur les résultats au sein d'AFC

## RÉUSSITES REMARQUABLES

- 23 **Réussite remarquable 1.** Burundi : administration fiscale et analyse macro-budgétaire
- 25 **Réussite remarquable 2.** CEMAC : administration douanière
- AE **Réussite remarquable 3.** République du Congo: budget
- AK **Réussite remarquable 4.** République démocratique du Congo : administration fiscale
- AN **Réussite remarquable 5.** Tchad : statistiques des comptes nationaux

SECTION I

PRÉSENTATION  
ET CONTEXTE  
MACROÉCONOMIQUE

## A

## AFRITAC CENTRE : PAYS MEMBRES, PARTENAIRES ET FINANCEMENT

**AFRITAC Centre (AFC) est l'un des six centres régionaux de développement des capacités (AFRITAC) du Fonds monétaire international (FMI) en Afrique.** Il appuie ses pays membres pour répondre à leurs besoins en développement des capacités—qui englobe l'assistance technique, le renforcement des capacités et la formation—dans les domaines macroéconomiques et financiers, en coordination avec les départements fonctionnels du FMI et les partenaires au développement.

**Le Centre couvre tous les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale-CEMAC (Cameroun, République du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine et Tchad), ainsi que la République du Burundi, la République démocratique du Congo et la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe.** Plusieurs de ces pays appartiennent également à des institutions régionales et sous régionales bénéficiant du programme d'activité d'AFRITAC Centre.

**Les cycles du programme de travail du Centre et son financement sont organisés en Phases de cinq ans chacune.** La Phase IV en cours a

débuté en août 2023 et s'achèvera en avril 2028. Le Centre est soutenu financièrement par ses pays membres qui apportent leurs contributions et par des partenaires au développement qui comprennent actuellement l'Union européenne, la France, la Belgique et l'Allemagne. Lors du lancement de la Phase IV du cycle de financement du Centre, le budget a été estimé à \$50,5 millions, financés à 70 pour cent par les partenaires, 20 pour cent par les pays membres et 10 pour cent par le FMI. Au cours de l'année fiscale 2024, dans le cadre de la stratégie FCS, le FMI a décidé de renforcer l'équipe d'AFC afin de mieux répondre aux besoins de ses membres. Le budget révisé de la Phase IV s'élève à \$62 millions, dont 57 pour cent seront financés par les partenaires, 22 pour cent par les pays membres et 21 pour cent par le FMI (voir annexe 6).

**Le Centre remercie ses partenaires et ses états membres pour leurs engagements au financement de la quatrième phase de son cycle de financement.** Au cours de l'année fiscale 2024, plusieurs partenaires et trois pays membres ont signé des engagements et versé une partie ou la totalité de leurs contributions au financement du Centre. Le ralliement par les autres contributeurs permettra

au Centre de sécuriser son programme de travail et de déployer efficacement ses activités en faveur de ses Etats membres. Le détail de la situation des contributions est présenté ci-dessous.

**Les activités de l'année fiscale 2024 ont été financées en partie par le reliquat du budget de la phase III.** En effet, la phase III du cycle de financement de l'AFRITAC Centre a fait l'objet d'une extension de trois mois, de mai à juillet 2023. Les activités réalisées au cours de ces trois mois ont été financées par les ressources restantes de la phase III et les activités des mois d'août 2023 à fin avril 2024 ont été couvertes par le budget de la phase IV. Le budget total des activités des domaines couverts par le Centre pour l'année fiscale 2024 est de \$ 9,528,000. A la fin de l'année fiscale 2024, \$8,091,000 ont été utilisés, soit un taux d'exécution budgétaire de 85 pour cent. L'évolution de l'exécution des activités programmées est présentée plus en détail à la section II. B. Le domaine gestion des finances publiques a répondu à 8 requêtes urgentes non prévues dans le programme de travail en utilisant des experts courts terme supplémentaires, ce qui justifie ce taux d'exécution budgétaire bien supérieur au programme. Le conseiller

en modélisation macroéconomique, dont l'arrivée était initialement prévue au cours de l'année fiscale 2024, a débuté ses activités en début d'année fiscale 2025.

**Les activités du Centre sont également financées par des fonds thématiques aux activités complémentaires.** Le domaine de l'administration douanière a été financé par le fonds CCCDI

(COVID-19 Crisis Capacity Development Initiative) de janvier 2022 à juillet 2023. Le domaine de la gestion de la dette publique reste toujours financé par le fonds DMF (Debt Management Facility), le rapport d'activités de ce domaine est présenté en annexe de ce rapport. De même le domaine des statistiques de la balance des paiements est financé par D4D (voir aussi son rapport d'activité en annexe).

**TABLEAU 1. STATUT DES FINANCEMENTS D'AFRITAC CENTRE EN AVRIL 2024 (EN MILLIERS)**

Informations sur l'accord/la modification					Contribution		
Partenaires/Membres	Date de signature	Devise	Montant	US Dollars (US\$)	Reçues (US\$)	Demandé (US\$)	Demandes futures (US\$)
<b>Partenaires</b>				<b>20.373</b>	<b>8.383</b>		<b>11.941</b>
Belgique	9/12/2021	EUR	1	1.135	539		541
Chine	21/12/2023	USD	2.5	2.5			2.5
Commission européenne	22/05/2023	USD	5.909	5.909	5.909		
France	19/04/2024	EUR	9.2	9.768	868		8.9
Allemagne	22/12/2022	EUR	1	1.061	1.067		
<b>Membres</b>				<b>4.7</b>	<b>2.538</b>		<b>2.162</b>
Cameroun	2/04/224	USD	2	2			2
République centrafricaine	14/04/2024	USD	200	200	38		162
République Démocratique du Congo	8/8/2023	USD	2.5	2.5	2.5		0
<b>Total</b>				<b>25.073</b>	<b>10.921</b>	<b>-</b>	<b>14.103</b>
<b>Transferts internes</b>				<b>854</b>	<b>854</b>		
Initiative COVID-19				66	66		
France				789	789		
<b>En cours de négociation</b>			<b>3.5</b>	<b>3.76</b>			
Commission européenne	En attente	EUR	3.5	3.76			
<b>Pays hôte et FMI</b>							
Pays hôte							
FMI				5.154			
<b>Total Pays hôte et FMI</b>				<b>5.154</b>			<b>-</b>
<b>Grand Total</b>				<b>34.841</b>	<b>10.921</b>	<b>-</b>	<b>14.103</b>

Source : Institut du FMI pour le développement des capacités (ICD)

**TABLEAU 2. TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRES PAR DOMAINE EN FIN DE L'ANNÉE FISCALE 2024**  
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

Projets	Phase III (Mai-Juillet 2023)		Phase IV (Août 2023-Avril 2024)		AF2024 (Mai 2023-Avril 2024)		
	Budget	Dépenses	Budget	Dépenses	Budget Total	Dépenses Total	Pourcentage d'exécution (%)
Gestion des finances publiques	176	681	1.935	2.305	2.111	2.986	141%
Administration douanière	153	13	528	479	681	491	72%
Administration fiscale	170	149	553	341	724	490	68%
Modélisation macroéconomique	181		523	0	704		0%
Régulation et supervision bancaires	213	150	640	615	854	766	90%
Statistiques macroéconomiques	172	151	515	568	686	719	105%
Statistiques des finances publiques	174	175	523	474	697	649	93%
Administration	245	148	894	597	1.139	745	65%
Cours	11	11	200	-	211	11	5%
Gouvernance et évaluation	16	16	40	-	56	16	29%
Réserve budgétaire stratégique			78	-	78		0%
<b>Sous-Total 1</b>	<b>1.511</b>	<b>1.493</b>	<b>6.43</b>	<b>5.379</b>	<b>7.941</b>	<b>6.872</b>	<b>87%</b>
Gestion du fonds fiduciaire	106	105	450	377	556	481	87%
<b>Sous-Total 2</b>	<b>1.617</b>	<b>1.598</b>	<b>6.88</b>	<b>5.756</b>	<b>8.497</b>	<b>7.353</b>	<b>87%</b>
Dépenses du FMI	258	134	773	604	1.031	737	72%
<b>Total</b>	<b>1.875</b>	<b>1.731</b>	<b>7.653</b>	<b>6.36</b>	<b>9.528</b>	<b>8.091</b>	<b>85%</b>

Source : Institut du FMI pour le développement des capacités (ICD)

# CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE

L'analyse dans cette section s'inspire du rapport semestriel sur les perspectives économiques régionales de l'Afrique subsaharienne du FMI (Avril 2024, [Regional Economic Outlook for Sub-Saharan Africa: A Tepid and Pricey Recovery](#))

**La performance économique de l'Afrique subsaharienne s'améliore en 2024 après quatre années de turbulences dues en partie aux différents chocs exogènes que la région a connue.** Après une croissance de 3,4 pour cent en 2023, la région s'attend à une croissance de 3,8 pour cent en 2024, témoignant ainsi de l'effectivité de la reprise économique. Cette croissance devrait atteindre 4 pour cent

en 2025. Cette amélioration de 2024 se justifie par une inflation qui a presque été diminuée de moitié et un ratio d'endettement stabilisé. Cependant, la région est toujours confrontée à une pénurie de financement, un coût d'endettement particulièrement élevé, un risque significatif d'aggravation de l'instabilité politique et une forte exposition aux aléas climatiques.

**Dans les pays membres d'AFRITAC Centre, la croissance devrait s'établir à 3,1 pour cent en 2024 contre 2 pour cent en 2023, confirmant ainsi cette reprise de l'activité économique.** Elle est en progression de 1,1 point de pourcentage par rapport à 2 pour cent atteint en 2023. Ces pays, subissant déjà

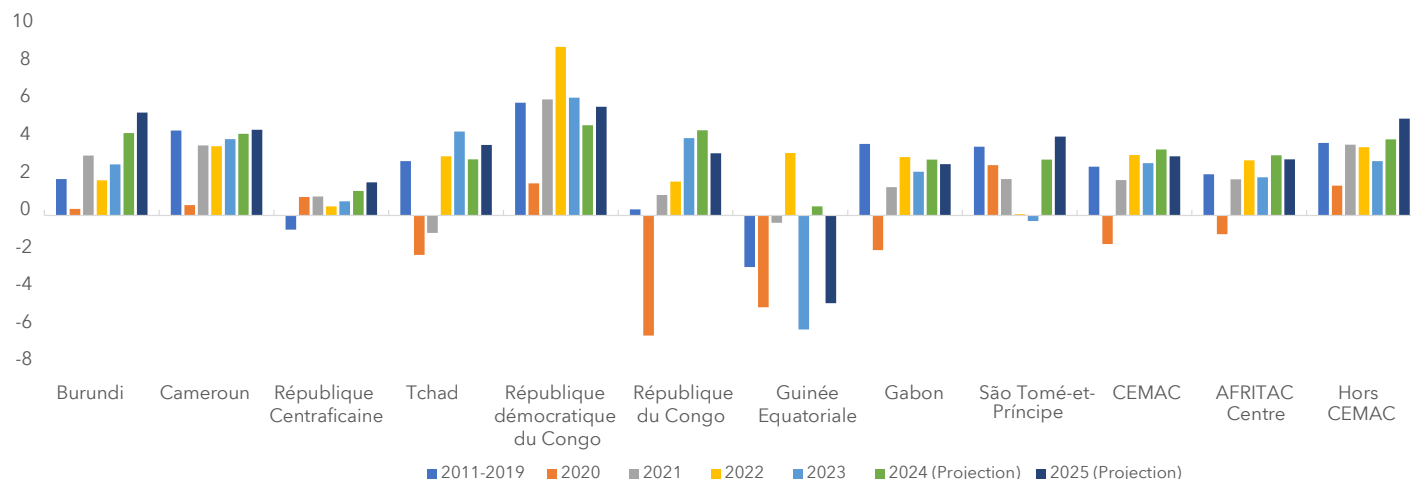
les mêmes effets que la région Afrique subsaharienne, se trouvent de surcroît dans une position de forte vulnérabilité. Sept des neuf pays membres d'AFRITAC Centre sont classés parmi les pays fragiles ou touchés par un conflit<sup>1</sup>. Cette situation de fragilité pousse le Centre à consacrer plus de ressources à ces pays dans le cadre de la stratégie FCS<sup>2</sup>.

**Les performances économiques de trois pays d'AFRITAC Centre portent la croissance économique des membres du Centre.** La croissance économique

<sup>1</sup> Burundi, Cameroun, République du Congo, République démocratique du Congo, République Centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe et Tchad

<sup>2</sup> *Fragile and Conflict affected States.*

**GRAPHIQUE 1. PIB RÉEL (VARIATION ANNUELLE EN POURCENTAGE)**



Sources : FMI, Perspectives économiques régionales de l'Afrique subsaharienne, Avril 2024; AFRITAC Centre.

dans les pays d'AFRITAC Centre est portée par les performances de la République Démocratique du Congo (4,7 pour cent), de la République du Congo (4,4 pour cent), du Burundi (4,3 pour cent) et du Cameroun (4,2 pour cent) qui tablent sur une croissance de plus de 4 pour cent en 2024.

**Globalement, les pays de la CEMAC performant également mieux en 2024 avec une croissance qui devrait s'établir en moyenne à 3,4 pour cent en 2024 contre 2,7 pour cent en 2023.** Les pays d'AFRITAC Centre hors CEMAC (Burundi, la RDC et le Sao Tomé-et-Principe) réunis devraient afficher une croissance moyenne de 3,9 pour cent en 2024.

**Le ratio d'endettement devrait être globalement stable en Afrique subsaharienne en 2024 même si les coûts des emprunts demeurent particulièrement élevés comparés au reste du monde.** Dans les pays AFC, ce ratio est relativement à la baisse car il devrait se situer en moyenne à 50 pour cent du PIB en 2024 contre 52,5 pour cent en 2023. Toutefois, les pays comme la République du Congo, le Gabon et le Burundi s'illustrent particulièrement avec un ratio d'endettement élevé se situant respectivement à 94,66 pour cent, 73,11 pour cent et 72,66 pour cent du PIB.

En moyenne, le ratio (Dette/PIB) des pays de la CEMAC suit également une tendance à la baisse passant de 53,80 pour cent en 2023 à un taux de 51,3 pour cent par rapport au PIB en 2024.

**Environ deux tiers des pays d'Afrique subsaharienne ont déjà amélioré leurs soldes budgétaires en 2023.** En 2024, on s'attend à ce que les déficits budgétaires passent d'une valeur médiane de 5,2 pour cent du PIB en 2022 à 3,7 pour cent du PIB en 2024, justifiant ainsi l'effectivité du processus de rééquilibrage des comptes publics des pays de la région. Dans les pays AFC, cette tendance de la diminution du déficit budgétaire se confirme, faisant passer le ratio du déficit de -1,37 pour cent en 2023 à -0,79 pour cent en 2024. Dans les pays de la CEMAC, le constat est le même avec un ratio du déficit de -0,27 pour cent en 2023 à -0,21 pour cent en 2024.

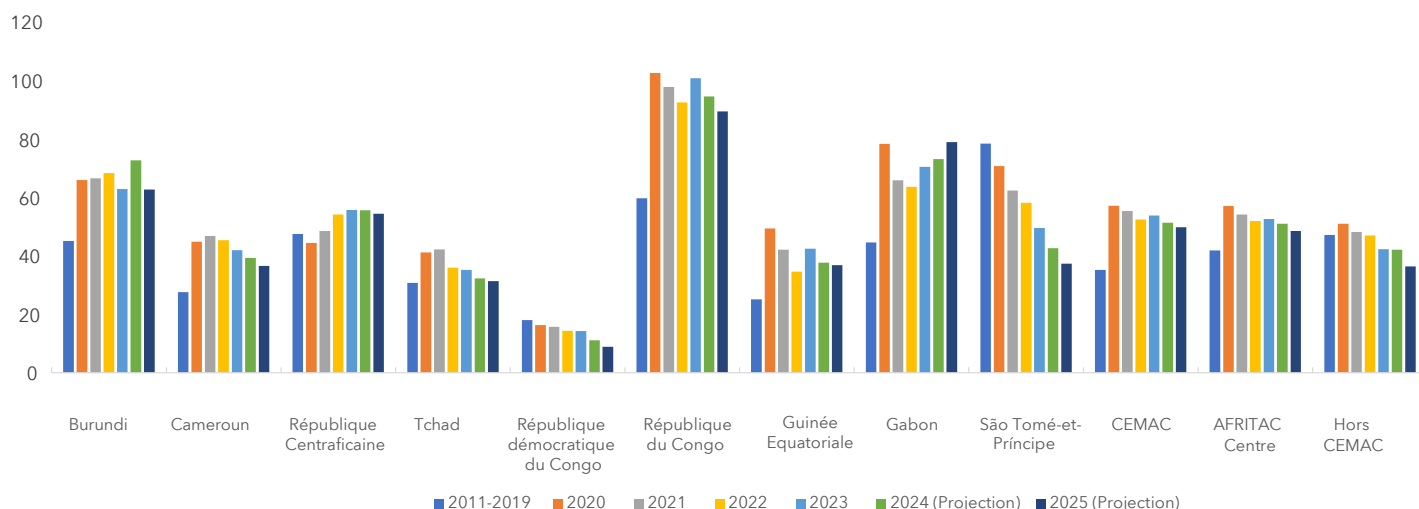
**Notons que l'effort de consolidation des comptes publics dans les pays de la région se caractérise soit par la réduction des dépenses (moitié des pays d'Afrique subsaharienne), soit par l'augmentation des recettes (moitié des pays d'Afrique subsaharienne).** Dans les pays AFC, notamment au Burundi, au Gabon et au Sao Tome-et-Principe, l'on note particulièrement une hausse respective des recettes de 25, 6 et 15

pour cent par rapport à 2023. Selon les projections de 2024, des efforts en matière de maîtrise des dépenses sont attendus au Cameroun, en République centrafricaine, au Congo, en République Démocratique du Congo, en Guinée Equatoriale et au Tchad.

**Vu la pénurie des financements étrangers et le renchérissement du coût des emprunts pour les pays de la région,** le FMI préconise que les mesures de rééquilibrage budgétaire de l'Afrique subsaharienne et plus particulièrement des pays membres d'AFC soient mises en œuvre de façon à répondre aux besoins propres à chaque pays tout en limitant autant que possible leurs effets néfastes pour l'économie et les populations déjà en proie à d'énormes difficultés (pauvreté, changement climatique, énergie, etc.). De manière concrète, il est souhaitable d'augmenter les recettes publiques, procéder à un rééquilibrage progressif, limiter la charge élevée de la dette et mieux expliquer ces mesures pour s'assurer la confiance de la population.

**S'agissant de l'inflation, elle est globalement en baisse en Afrique subsaharienne même si cette situation varie d'un pays à un autre.** Toutefois, quelques pays notamment l'Angola, le Malawi, le Nigéria, la Zambie et le Zimbabwe devrait toujours conserver un

**GRAPHIQUE 2. DETTE EN POURCENTAGE DU PIB**



Sources : FMI, Perspectives économiques régionales de l'Afrique subsaharienne, Avril 2024; AFRITAC Centre.

taux d'inflation à deux chiffres en 2024. Dans les pays AFC, le constat de la baisse de l'inflation est le même qu'en Afrique subsaharienne. Le Burundi, le Sao-Tomé-Et-Principe et la République Démocratique du Congo qui affichent un taux d'inflation supérieur à 10 pour cent en 2024 devrait voir ce taux baisse en 2025 conformément à la tendance à la baisse amorcée depuis 2023. La plupart des pays d'Afrique subsaharienne poursuivent leur processus de resserrement de la politique monétaire. Pour preuve, les taux directeurs en termes réels sont devenus de plus en plus positifs dans l'ensemble des pays de la région. De plus, près de la moitié des pays

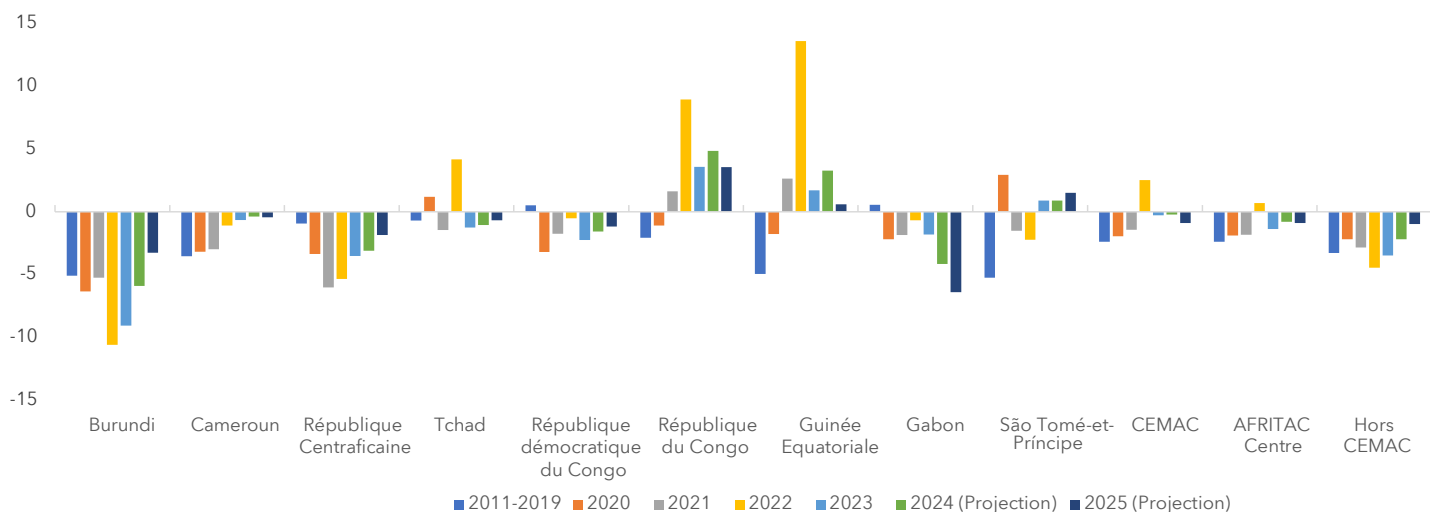
ayant une cible d'inflation implicite ou explicite ont déjà vu l'inflation revenir en dessous ou à l'intérieur de leurs fourchettes cibles en février 2024.

**Afin de maintenir la stabilité des prix tout en soutenant les objectifs de croissance**, il est important que la politique monétaire puisse compléter les efforts budgétaires en cours et soutenir ainsi la performance économique. Aussi, il est important de trouver, dans la mesure du possible, le bon équilibre entre poursuivre l'objectif de stabilité des prix et amortir les retombées négatives du processus de rééquilibrage des finances publiques. En vue d'éviter

que les conditions monétaires ne soient trop accommodantes (source de pression inflationniste), il est essentiel de mieux coordonner les politiques budgétaires, monétaires et de change.

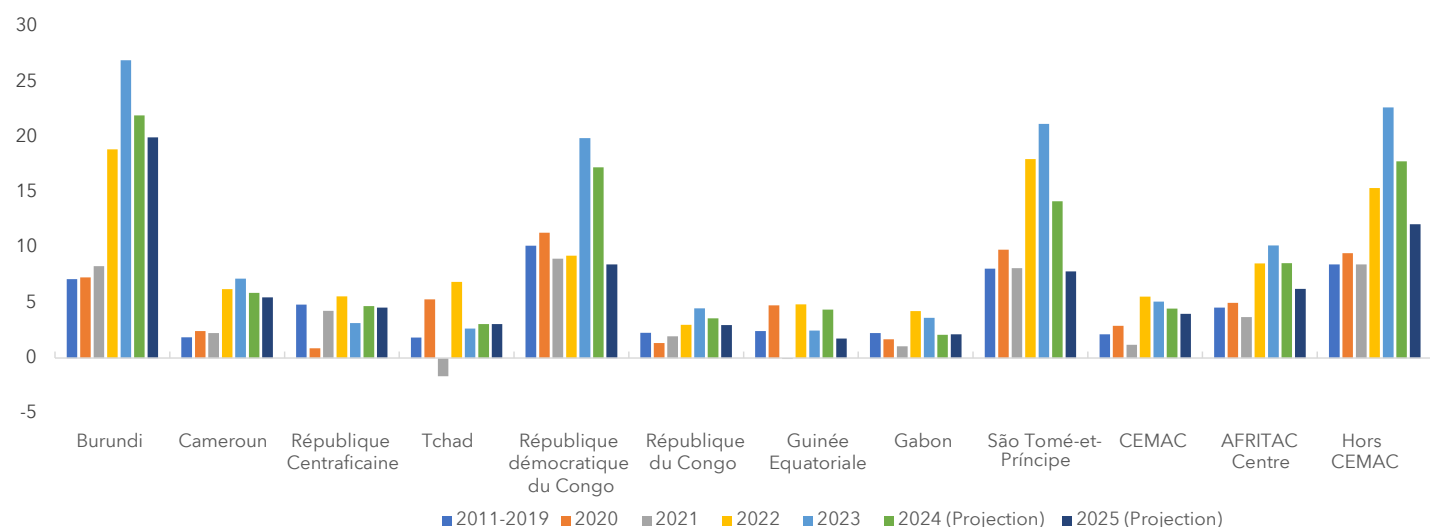
**Les réserves quant à elles demeurent relativement stables mais varient en fonction de la flexibilité ou non du taux de change.** Dans les pays où le régime de change est flexible (Burundi, République Démocratique du Congo, etc.) et où les pressions sur les taux de change persistent, il est toujours nécessaire compte tenu de leur situation de mener en parallèle un ajustement du taux de change, un resserrement de la politique monétaire

**GRAPHIQUE 3. SOLDE BUDGÉTAIRE GLOBAL, DONCS COMPRIS (EN POURCENTAGE DU PIB)**



Sources : FMI, Perspectives économiques régionales de l'Afrique subsaharienne, Avril 2024; AFRITAC Centre.

**GRAPHIQUE 4. INDICE DU PRIX À LA CONSOMMATION (VARIATION ANNUELLE EN POURCENTAGE)**



Sources : FMI, Perspectives économiques régionales de l'Afrique subsaharienne, Avril 2024; AFRITAC Centre.

et des mesures ciblées pour atténuer les effets économiques négatifs. Pour les pays dotés d'un régime fixe (CEMAC, etc.), l'objectif principal étant de maintenir un niveau adéquat de réserves de change, il est important d'aligner les taux directeurs sur leur taux de change d'ancrage respectif afin de préserver la stabilité extérieure.

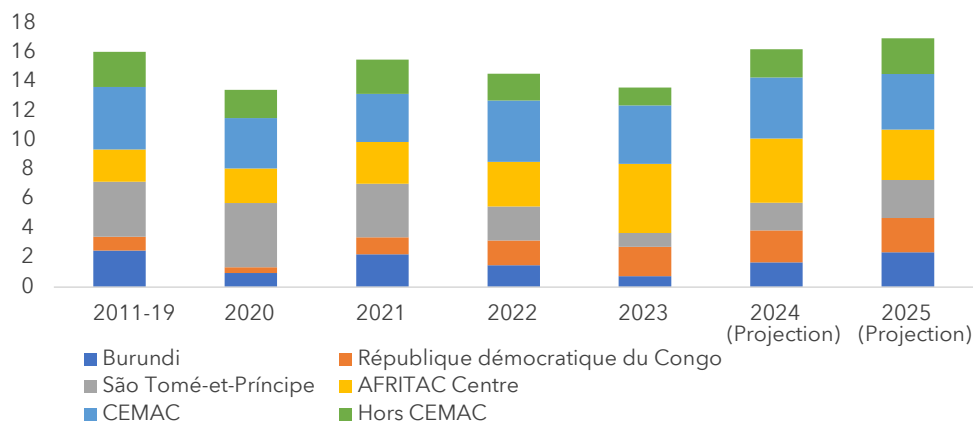
**De manière générale, malgré une légère diminution en 2023, le déficit de la balance courante reste élevé dans la plupart des pays membres d'AFRITAC Centre.** Dans leur ensemble, on observe en moyenne une légère amélioration du solde extérieur courant passant de -4,42 pour cent en 2023 à -4,38 pour cent en 2024.

En revanche, le Burundi et la Guinée Équatoriale voient leur solde extérieur courant, dons compris, se creuser davantage en 2024 par rapport à 2023. Cette situation augmente davantage la vulnérabilité de ces pays.

**En somme, il est important que les pays d'Afrique subsaharienne et plus précisément les pays membres d'AFRITAC Centre** entreprennent des réformes structurelles allant dans le sens d'élargir les sources de financement et diversifier le potentiel de leur croissance. Ceci passe par des conditions propices aux investissements directs étrangers, le développement des marchés financiers intérieurs, l'amélioration de la qualité et l'efficacité des dépenses publiques,

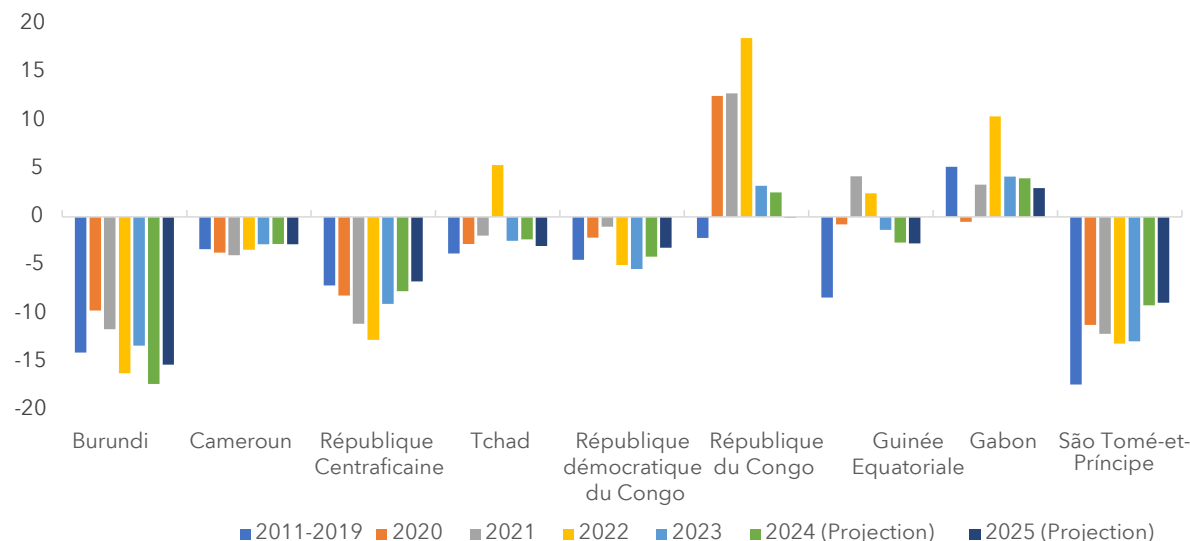
l'accélération de la diversification de l'économie et l'intégration régionale. Considérant que la mise en œuvre effective des différentes mesures prendra du temps avant de produire les résultats escomptés, les pays d'Afrique subsaharienne et plus particulièrement ceux d'AFRITAC Centre auront besoin dans l'intervalle du soutien de la communauté internationale.

**GRAPHIQUE 5. RÉSERVES (MOIS D'IMPORTATIONS DE BIENS ET SERVICES)**



Sources : FMI, Perspectives économiques régionales de l'Afrique subsaharienne, Avril 2024; AFRITAC Centre.

**GRAPHIQUE 6. COMPTE COURANT EXTÉRIEUR, DONCS INCLUS (EN POURCENTAGE DU PIB)**



Sources : FMI, Perspectives économiques régionales de l'Afrique subsaharienne, Avril 2024; AFRITAC Centre.

SECTION II

LOGIQUE  
D'INTERVENTION  
D'AFRITAC CENTRE  
ET EXÉCUTION  
DU PROGRAMME  
DE TRAVAIL

## A

STRATÉGIE ET LOGIQUE  
D'INTERVENTION  
D'AFRITAC CENTRE**AFRITAC Centre continue de répondre aux besoins de renforcement des capacités de ses pays membres de deux façons.**

Au début de chaque année fiscale, les conseillers mènent des consultations bilatérales avec les différentes agences et ministères des pays membres, afin d'identifier leurs besoins, lesquels sont pris en compte dans le programme de travail du Centre en favorisant les synergies potentielles entre les différents domaines. La réunion annuelle du Comité d'orientation (CdO) valide le programme de travail du Centre ainsi que le budget pour l'année fiscale. Au cours de l'année fiscale, le Centre déroule le programme de travail approuvé par le CdO et répond aussi aux requêtes d'assistance technique ponctuelles et urgentes non prévues dans le programme de travail de ses pays membres.

**Ainsi, plusieurs types d'activités sont organisées au cours de l'année fiscale :**

- Missions menées par les conseillers résidents : ce sont des missions réalisées par les conseillers, seuls sur le terrain ou conjointement avec un expert de court terme ou avec le staff des départements techniques du FMI ;
- Activités en synergie : elles consistent en des missions réalisées par deux conseillers résidents de domaines différents avec le concours ou non d'experts de court terme sur une thématique transversale ou qui exige un appui concomitant pour en garantir le succès. Les conseillers peuvent effectuer la mission conjointement ou l'une à la suite de l'autre. Nous organisons également des séminaires conduits par au moins deux conseillers aux expertises différentes sur des thématiques transversales.
- Missions menées par les experts de court terme : ces experts de court terme sont recrutés pour venir en appui aux Conseillers ; ils font partie des listes d'experts présélectionnés par les départements techniques du FMI.
- Séminaires, ateliers, formations et cours régionaux : ce sont des activités qui regroupent, selon les cas, des participants des pays membres, ceux des pays francophones non-membres de l'Afrique australe (Comores et Madagascar) et de l'Afrique de l'Ouest et des institutions sous régionales sur des questions spécifiques. Ils peuvent se réaliser conjointement avec (i) d'autres Centres de renforcement des capacités (AFRITAC Centre organise en effet plusieurs séminaires conjoints par an avec AFRITAC de l'Ouest 1 dont les pays membres sont francophones) ; (ii) l'Institut du FMI pour le développement des capacités (ICD) ; ou (iii) le Centre de formation du FMI pour l'Afrique (ATI) ;
- Visites d'échange, d'immersion et d'apprentissage entre pairs. Celles-ci s'étendent à des pairs de la zone couvertes par l'AFRITAC de l'Ouest.
- Toutes ces missions peuvent également être organisées en distanciel ou en hybride pour multiplier les échanges et les acteurs.

# EXÉCUTION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS DU CENTRE

A la fin de l'année fiscale 2024, le programme révisé du Centre pour l'année fiscale 2024 dénombre 130 activités dont 127 ont été réalisées, soit un taux d'exécution de 98 pour cent. Parmi ces activités, on note (i) 108 missions ; (ii) 16 séminaires régionaux (dont 5 participations des conseillers d'AFRITAC Centre à d'autres séminaires) ; et (iii) 3 missions d'immersion des cadres des pays membres du Centre notamment le Gabon (au Cameroun), la Centrafrique (au Tchad) et République Démocratique du Congo et la République du Congo (au Cameroun). Parmi ces 108 missions, 12 activités ponctuelles (nouvelles ou en remplacement des activités initialement prévues) ont été réalisées au cours du premier semestre pour répondre aux besoins urgents émanant des pays membres. Ces activités ponctuelles non programmées concernent les domaines de l'administration fiscale (1), les prévisions macro budgétaires (4), la préparation, l'exécution et le contrôle budgétaires (4), et les statistiques des comptes nationaux (3).

**Au début de l'année fiscale 2024, 198 activités avaient été initialement prévues dans le programme de travail du Centre.** Ce nombre d'activités a été révisé à la baisse pour plusieurs

**TABLEAU 3. PROGRAMME DE TRAVAIL PRÉVU ET RÉVISÉ AU PREMIER SEMESTRE DE L'ANNÉE FISCALE 2024**

Domaines	Activités programmées au cours de l'année fiscale 2024	Activités réalisées au cours de l'année fiscale 2024	Taux d'exécution de l'année fiscale 2024
Administration douanière	9	14	156%
Administration fiscale	14	12	86%
Analyse et prévisions macrobudgétaires	22	20	91%
Budget et contrôles des dépenses	26	26	100%
Comptabilité publique et gestion de la trésorerie	10	11	110%
Modélisation macroéconomique	0	0	0%
Statistiques des finances publiques	14	13	93%
Statistiques des comptes nationaux	19	19	100%
Régulation et supervision bancaires	16	12	75%
<b>Total</b>	<b>130</b>	<b>127</b>	<b>98%</b>

raisons : 18 activités dans le domaine de la modélisation macroéconomique n'ont pas été réalisées car la mise en fonction de ce domaine a été retardée : le conseiller en charge de ce domaine prendra ses fonctions en début d'année

fiscale 2025. Le conseiller en gestion de la trésorerie et comptes publics était absent pour maladie au cours du premier semestre. Enfin les autres domaines ont revu leurs projections.

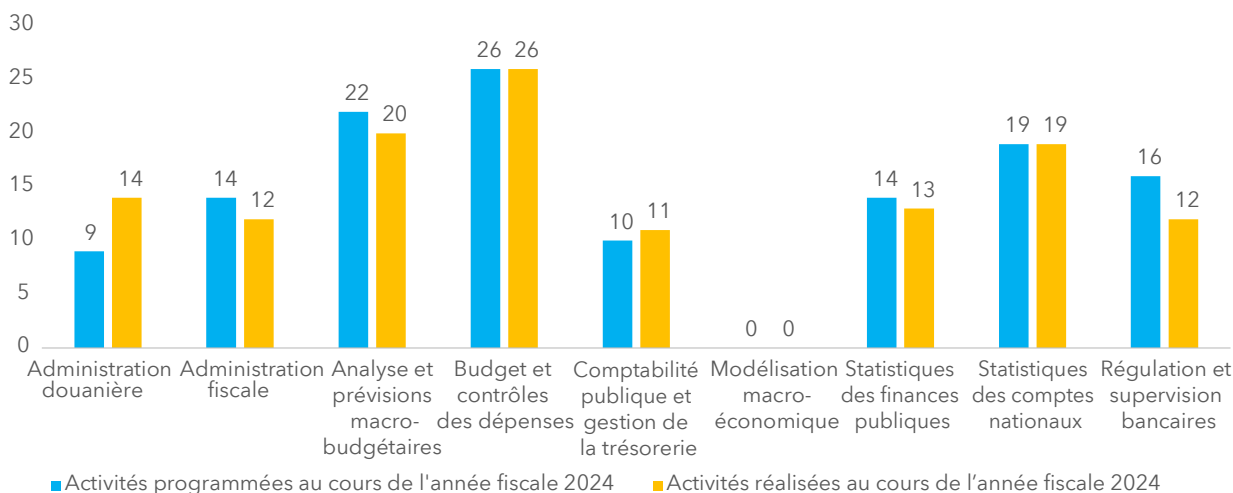
**Répartition des activités réalisées par le Centre par pays.** Au cours de l'année fiscale 2024, le centre a exécuté plus de la moitié de son programme de travail par pays. Au Cameroun, en RDC et dans les institutions régionales, le Centre a appuyé ces pays au-delà du programme de travail initialement prévu.

**Au cours de l'année fiscale 2024, le Centre a réalisé 127 missions en utilisant 166 ressources (conseillers résidents et experts court terme).** Dans le cadre des hypothèses de son programme de travail, les conseillers du Centre peuvent être accompagnés d'un

expert court terme dans leurs missions ou le solliciter pour lui assigner une mission dans un domaine spécifique et complémentaire à celui du conseiller. Des ressources importantes (Conseiller du Centre et experts court terme) ont été mobilisées pour appuyer les pays dans le domaine budget et contrôle des dépenses car celui-ci couvre plusieurs domaines et fait l'objet de requêtes particulières des pays membres tout au long du processus budgétaire : l'élaboration du budget, notamment en mode programme ; la budgétisation sensible au genre et au climat ; la gestion des investissements publics, l'exécution budgétaire, etc.

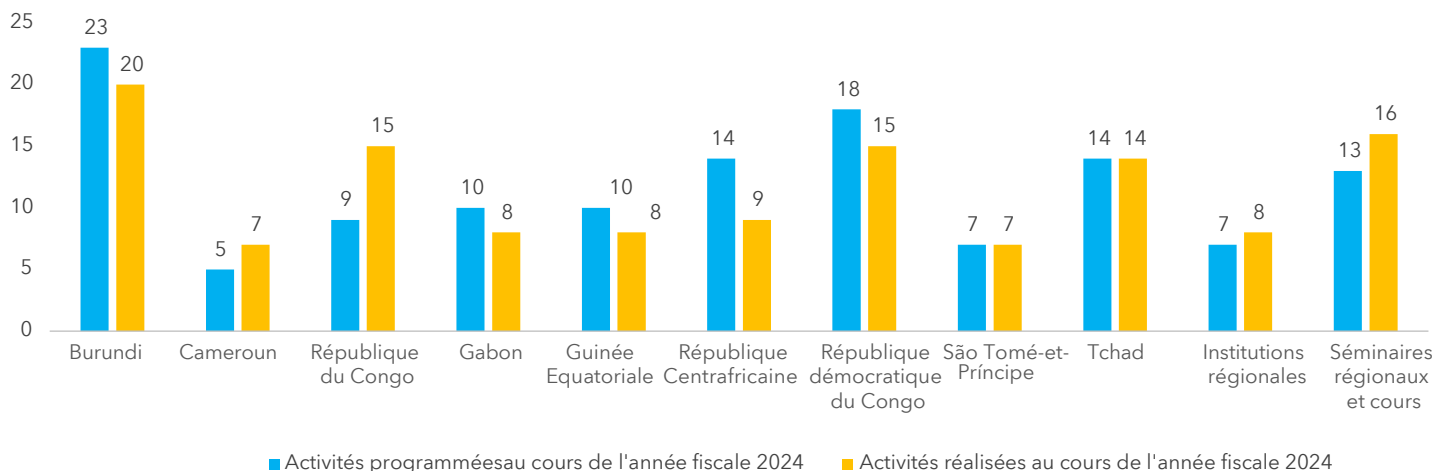
**Les missions du Centre ont été réalisées par les Conseillers résidents d'AFRITAC Centre et les experts de court terme recrutés pour venir en appui aux Conseillers.** Ainsi, au cours de l'année fiscale 2024, 62 missions ont été réalisées par les Conseillers résidents d'AFRITAC Centre, soit 48,8 pour cent ; 41 missions ont été conjointement menées avec un expert de court terme, soit 32,3 pour cent ; et 24 missions ont été réalisées uniquement par des experts de court terme.

**GRAPHIQUE 7. ACTIVITÉS PRÉVUES ET RÉALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE FISCALE 2024 (EN NOMBRE, PAR DOMAINES)**



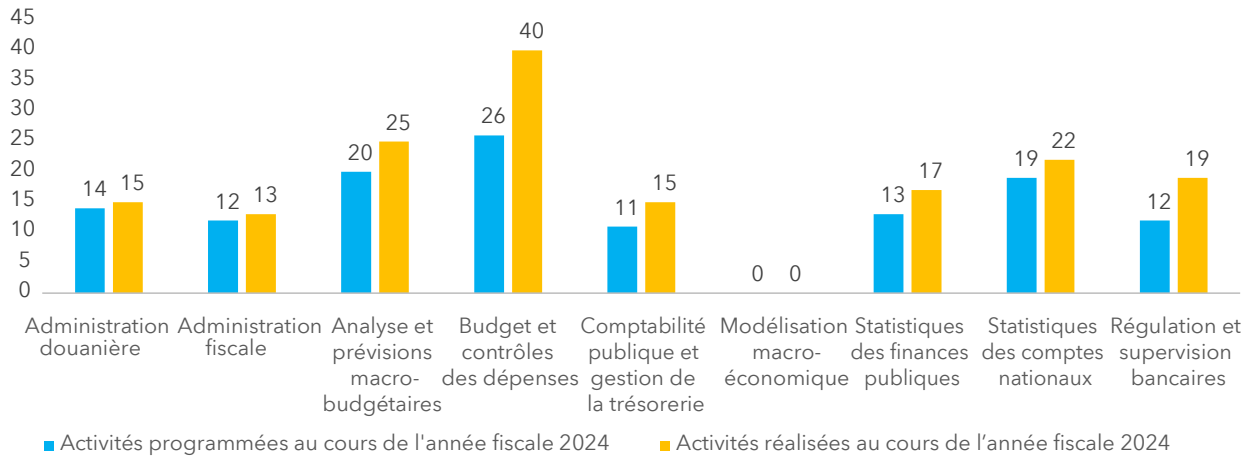
Source : CDMAP.

**GRAPHIQUE 8. ACTIVITÉS PRÉVUES ET RÉALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE FISCALE 2024 (EN NOMBRE, PAR PAYS)**



Source : CDMAP

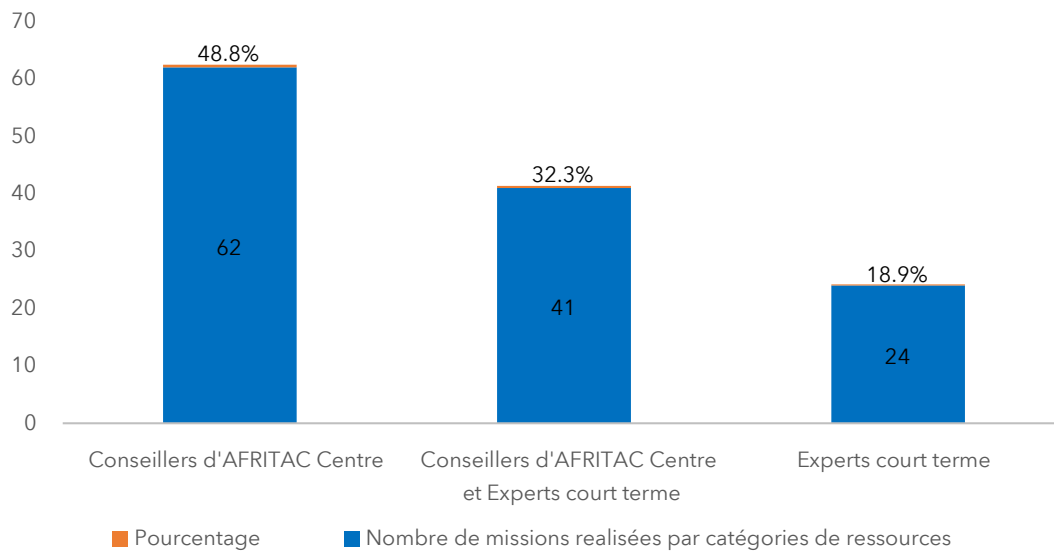
**GRAPHIQUE 9. ACTIVITÉS RÉALISÉES AU PREMIER SEMESTRE DE L'ANNÉE FISCALE 2024 ET RESSOURCES UTILISÉES<sup>1</sup>**  
(EN NOMBRE)



Source : CDMAP.

1/ La ressource utilisée peut être un conseiller du centre, un expert de court terme ou les deux.

**GRAPHIQUE 10. MISSIONS RÉALISÉES PAR CATEGORIES DE RESSOURCES AU COURS DE L'ANNÉE FISCALE 2024**

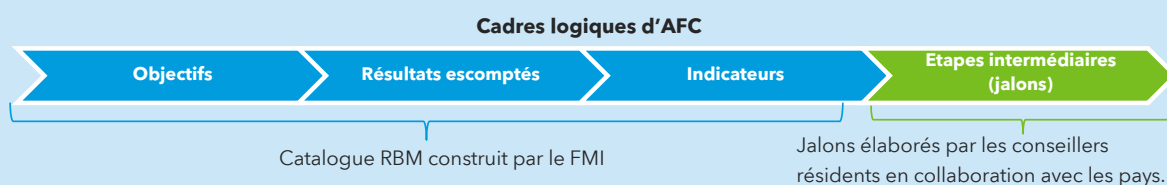


Source : CDMAP.

## C

# LES INDICATEURS DE PERFORMANCE DE LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS

## ENCADRÉ 1. GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS AU SEIN D' AFC



La gestion axée sur les résultats - ou GAR - est un outil de gestion stratégique utilisé par le FMI pour concevoir des interventions et évaluer leur impact. La gestion axée sur les résultats permet de suivre l'évolution des activités de renforcement des capacités en fournissant un retour d'information sur la manière dont les conseils et les formations du FMI se traduisent par des résultats tangibles. Elle est une composante essentielle d'un cadre de suivi et d'évaluation solide qui aide le FMI à comprendre et à suivre l'efficacité de ses interventions en matière de renforcement des capacités.

Un élément clé de la mise en oeuvre de la gestion axée sur les résultats est le cadre logique, qui comprend une série d'étapes établissant un lien de causalité entre les ressources, ou intrants, d'un projet, les réalisations et, enfin, les résultats à moyen et à long terme. L'ensemble des activités du Centre est marqué dans les cadres logiques du programme de travail de la

Phase III. Le cadre logique du programme de travail sert de base dans l'orientation, l'organisation et la mise en oeuvre des activités de renforcement de capacités dans les différents domaines d'expertise du Centre.

L'élaboration des cadres logiques est réalisée en collaboration avec les pays membres sur la base de leurs besoins et du catalogue de gestion axée sur les résultats du FMI (catalogue RBM). Le catalogue RBM des objectifs stratégiques de renforcement de capacités du FMI comprend : (i) les objectifs, qui sont les buts de haut niveau visés par les projets du FMI ; (ii) les résultats, qui font référence aux améliorations réelles que les pays visent grâce à l'aide du FMI ; (iii) les indicateurs, qui permettent de déterminer dans quelle mesure les résultats visés sont atteints. Les étapes intermédiaires ou jalons sont définis par les conseillers, en liaison avec les autorités (lors de l'élaboration des programmes de travail annuels), puis

validés par le FMI, sur la base du cadre logique RBM et représentent les progrès réalisés par les autorités pour atteindre les résultats fixés.

**Depuis le début de la phase III du programme de travail, 250 résultats escomptés ont été identifiés dans le cadre logique du programme du Centre.** A la fin de l'année fiscale 2023, le Centre a dénombré 227 résultats escomptés pour lesquels 27 pour cent ont été atteints (voir rapports précédents). La poursuite de ceux qui ne sont pas encore atteints sera une priorité au cours de la phase IV, en vue de consolider les actions menées par le Centre pour impacter effectivement la gestion macroéconomique et financière dans les pays bénéficiaires. La plupart des résultats ne sont atteignables que dans un horizon qui peut excéder les 5 ans que dure une phase de financement du Centre ; la durée peut aussi être inférieure à 5 ans mais répartie sur deux phases consécutives.

De 2023 à 2024, le nombre de résultats escomptés qui ont été atteints est passé de 62 à 82, soit une progression de 32 pour cent. 150 résultats escomptés (soit 60 pour cent) ont été partiellement atteints à la fin de l'année fiscale 2024. En revanche, 18 résultats, soit 7,2 pour cent n'ont pas été atteints à la fin de l'année fiscale 2024.

**De multiples raisons expliquent la non-atteinte des résultats escomptés.**

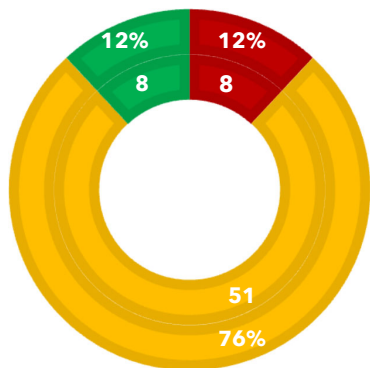
Concernant le domaine administration des revenus (administration fiscale et douanière), il s'agit essentiellement des activités qui ont été reportées à l'année fiscale 2025 ou non confirmées par les pays. Pour ce qui est du domaine gestion des finances publiques, les résultats escomptés non atteints sont liés aux activités

reportées à l'année fiscale suivante en raison de la non-réalisation des conditions préalables au déploiement de l'assistance technique, notamment la non-transposition des directives du cadre harmonisé de la gestion des finances publiques dans certains pays membres de la CEMAC ou des moratoires dans l'agenda de mise en œuvre de certaines réformes. Enfin, pour le domaine des statistiques des comptes nationaux, les résultats escomptés non atteints sont en rapport avec les faibles progrès dans le rebasage des comptes nationaux dans certains pays dus à l'absence de ressources financières nationales.

**Le détail des performances des résultats escomptés par pays est décrit dans le graphique 11.**

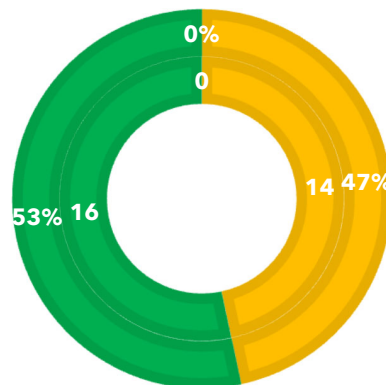
## GRAPHIQUE 11. GRAPHIQUES DES PERFORMANCES DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS PAR DOMAINE

Performance des résultats escomptés du domaine administration des revenus



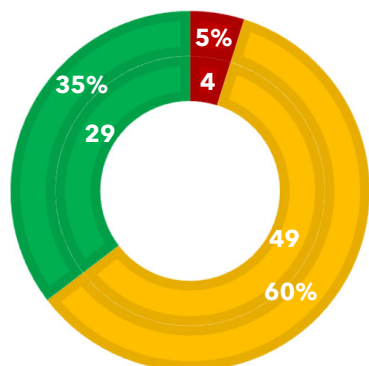
■ Pas atteints ■ Partiellement atteints ■ Atteints

Performance des résultats escomptés du domaine statistique des finances publiques



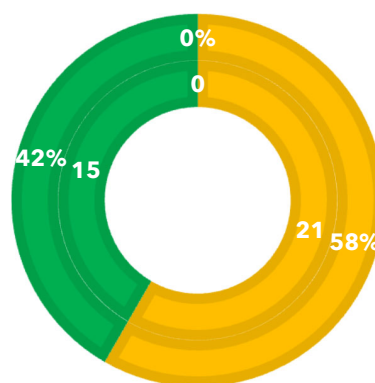
■ Pas atteints ■ Partiellement atteints ■ Atteints

Performance des résultats escomptés du domaine gestion des finances publiques



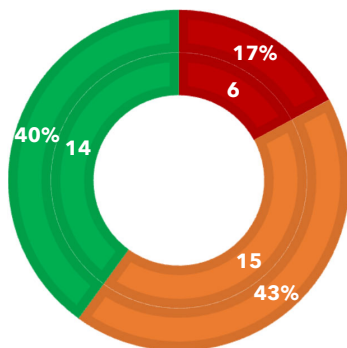
■ Pas atteints ■ Partiellement atteints ■ Atteints

Performance des résultats escomptés du domaine régulation et supervision bancaires



■ Pas atteints ■ Partiellement atteints ■ Atteints

Performance des résultats escomptés du domaine statistiques des comptes nationaux



■ Pas atteints ■ Partiellement atteints ■ Atteints

Source : CDMAP.

SECTION III

STRATEGIE FCS,  
PRIORITÉS ÉMERGENTES  
ET SYNERGIES ENTRE  
LES DOMAINES  
D'AFRITAC CENTRE

## A

## LA MISE ŒUVRE DE LA STRATÉGIE FCS AU SEIN D'AFRITAC CENTRE

**Le FMI intensifie son engagement avec les Etats fragiles et affectés par les conflits (FCS) à travers une nouvelle stratégie afin de leur apporter un soutien solide, adapté et à long terme.** Cette stratégie repose sur trois piliers (i) une meilleure adaptation des engagements et des instruments du FMI aux manifestations de la fragilité et des conflits propres à chaque pays ; (ii) une plus grande proximité avec ses membres les plus vulnérables ; et (iii) le renforcement des partenariats pour amplifier l'impact du FMI sur les FCS. La prise en compte de cette stratégie au sein d'AFC s'est matérialisée à travers :

#### Une allocation importante des ressources au profit des pays fragiles

##### **Le Centre continue d'allouer de plus en plus de ressources aux pays FCS.**

Au cours des dernières années, le Centre a alloué en moyenne plus de 70 pour cent de ses ressources en faveur des pays FCS<sup>4</sup>. Après une baisse des activités durant la période de COVID-19, les activités du Centre ont fortement repris sur le terrain afin de répondre efficacement aux requêtes de ses pays membres.

<sup>4</sup> Liste des pays FCSs : Burundi, Cameroun, Congo, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et Tchad.

**Entre 2019 et 2024, les ressources (conseillers et experts courts terme) alloués aux pays FCSs ont fortement augmenté.** Cette augmentation de 15 points de pourcentage est une conséquence directe de la mise en œuvre de la stratégie FCS par le centre. Il est à noter que le Cameroun a rejoint le groupe des pays FCSs du Centre durant l'année fiscale 2023.

##### **Au cours l'année fiscale 2024, le Centre a réalisé 84 pour cent de ses activités dans les pays FCSs et alloué 84 pour cent de ses ressources à ces pays.**

Au-delà de cet appui direct, AFC a organisé 11 séminaires et ateliers régionaux au cours desquels ses sept (7) pays FCSs ont pu bénéficier majoritairement des formations. Pour un même niveau d'activités, l'année fiscale 2024 a nécessité la mobilisation d'une quantité plus importante de ressource.

##### **Les ressources supplémentaires allouées dans les pays FCSs**

concernent les domaines administration douanière, budget et contrôle des dépenses, comptabilité publique et gestion de la trésorerie et le domaine statistiques des comptes nationaux.

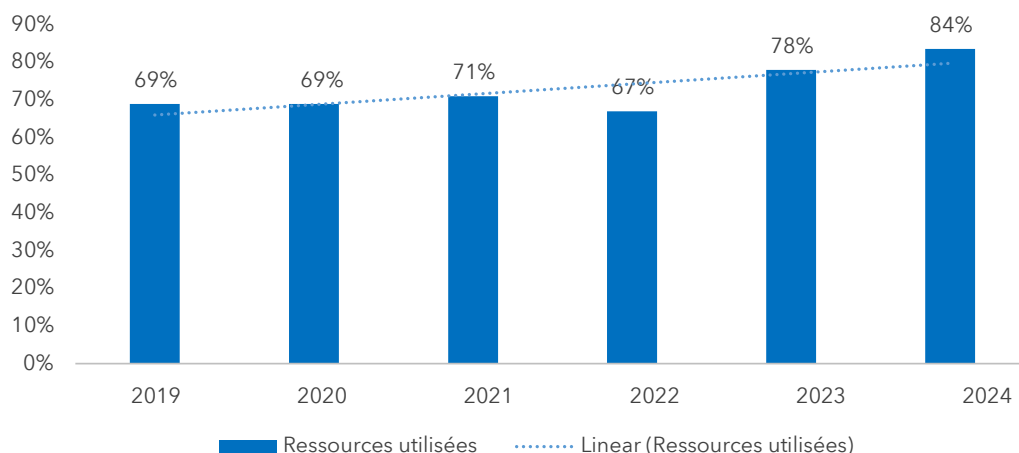
##### **Une adaptation des missions sur le terrain : apprentissage par les pairs**

**Le Centre continue de réfléchir et de développer des moyens pour mieux adapter ses activités aux besoins et réalités de ses pays membres dits FCS.** Le Centre prend en compte la capacité d'absorption de ses pays afin d'adapter les missions aux réalités du terrain. Ainsi, le Centre encourage les visites d'immersion des cadres de ses pays et en particulier ceux dits FCS dans d'autres pays d'AFC ou d'Afritac de l'ouest. Ces immersions se sont avérées très productives et appréciées par les pays d'accueil comme par les pays dont les cadres sont allés en immersion. AFC va continuer à promouvoir dans la mesure du possible les opportunités d'immersion.

##### **Prévisions macro budgétaires:**

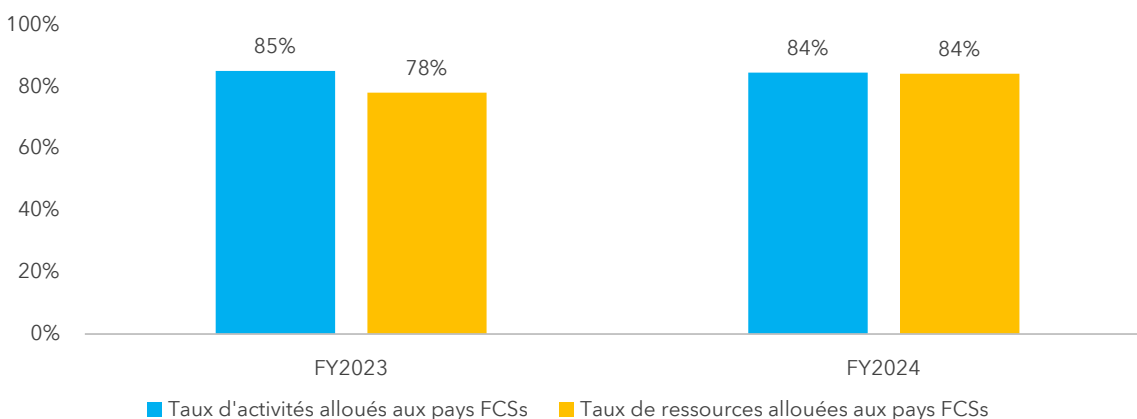
- République centrafricaine- Apprentissage par les pairs : Stage d'immersion des cadres centrafricains au Tchad sur le thème : « Les dispositifs institutionnels, organisationnels et techniques de cadrage macroéconomique et budgétaire »
- République Démocratique du Congo et République du Congo-Apprentissage par les pairs : mission d'immersion des

**GRAPHIQUE 12. EVOLUTION DES RESSOURCES ALLOUÉES AU PAYS FCS DEPUIS L'ANNÉE FISCALE 2019**



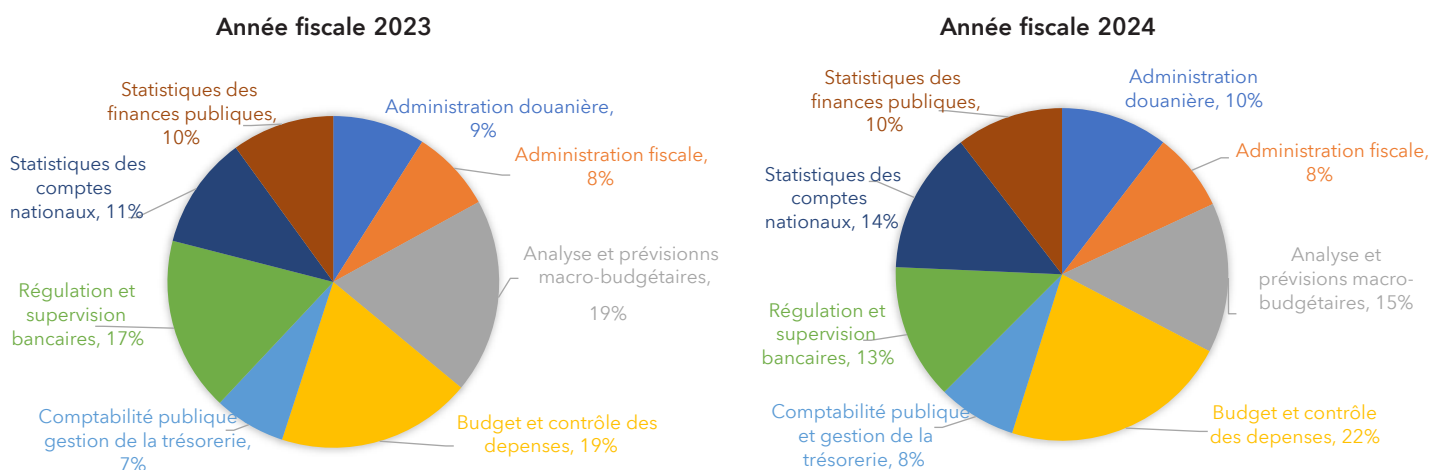
Sources : AFC Rapport Annuel 2023; CDMAP.

**GRAPHIQUE 13. ACTIVITÉS ET RESSOURCES ALLOUÉES AUX PAYS FCSS AU COURS DE L'ANNÉE FISCALE 2023 ET 2024, HORS SÉMINAIRES ET ATELIERS RÉGIONAUX (EN POURCENTAGE)**



Sources : AFC Rapport Annuel 2023; CDMAP.

**GRAPHIQUE 14. RÉPARTITION DES RESSOURCES PAR DOMAINES DANS LES PAYS FCS ENTRE L'ANNÉE FISCALE 2023 ET 2024**



cadres de la RDC et du Congo au Cameroun sur les cadres macroéconomiques et budgétaires

#### **Budget:**

- Gabon- Apprentissage par les pairs : immersion des cadres de l'administration gabonaise à la Direction de la Normalisation et de la Comptabilité des Matières du Cameroun

#### **Une collaboration renforcée avec le siège et les partenaires au développement**

**La collaboration avec le siège et les partenaires au développement permet de mutualiser les efforts afin d'augmenter l'efficacité des activités de renforcement des capacités.**

Au cours de l'année fiscale 2024, le Centre a collaboré avec d'autres partenaires au développement, départements du siège, Centres régionaux de renforcement des capacités et institutions sous régionales. Les missions ont porté sur :

#### **Administration fiscale avec FAD**

- Formation sur l'Enquête internationale sur l'administration des recettes (ISORA)

#### **Gestion des finances publiques (Budget avec FAD, LEG, FIN)**

- TCHAD : Revue des sauvegardes des finances publiques

#### **Gestion des finances publiques (Budget avec FAD)**

- RDC : Renforcer la gouvernance, la transparence et la maîtrise des risques budgétaires dans la gestion des entreprises publiques
- RDC : Gestion macrobudgétaire et gestion financière publique des ressources naturelles

Séminaire régional sur la gestion budgétaire et comptable des recettes affectées

#### **Gestion des finances publiques (Prévisions macrobudgétaires) avec FAD, AFRISTAT et CEMAC**

- 3ième Atelier régional conjoint FADT1 / AFC sur l'analyse des régimes fiscaux et la prévision des recettes issues des industries extractives
- Séminaire conjoint AFC-AFRISTAT-CEMAC sur la conjoncture au premier semestre 2023 et les prévisions macroéconomiques à court terme dans les Etats membres de la CEMAC, en RD Congo, au Burundi, aux Comores, à Sao Tomé et Príncipe, à Djibouti et à Madagascar

#### **Régulation et supervision bancaires**

- En réponse à une demande de la Banque de la République du Burundi (BRB), le Département MCM du FMI a effectué une mission de Revue de la stabilité du secteur financier (RSSF). La RSSF a établi un diagnostic du système financier, un bilan de mise en œuvre des recommandations de l'assistance technique, principalement effectuées par AFRITAC Centre, sur la période 2019-2024, et elle propose un projet de feuille de route de l'assistance technique afin d'améliorer la stabilité du système financier burundais en renforçant les capacités de la BRB dans les domaines qui ont été couverts par la revue. Ce projet de feuille de route permet à AFRITAC Centre de structurer son programme de travail en matière de régulation et supervision bancaire avec le pays bénéficiaire tenant compte des caractéristiques des pays FCS en matière de capacité d'absorption des assistances techniques compte-tenu de leurs contraintes en ressources disponibles.

#### **Collaboration AFRITAC Centre et AFRITAC de l'Ouest**

- Séminaire conjoint AFRITAC Centre - AFRITAC Ouest sur le thème : « Renforcer la qualité des investissements publics dans les pays de l'Afrique subsaharienne

notamment en période post-Covid-19 », sur financement conjoint de « Governance Infrastructure Facility du Japon », de la GIZ, de FAD et d'AFC.

- Séminaire conjoint sur l'intégration des déclarations statistiques et fiscales (DSF)

#### **Collaboration AFRITAC Centre, FAD, AFRITAC sud, AFRITAC de l'ouest et AFRITAC de l'ouest 2**

- Atelier régional conjoint pour les pays d'Afrique lusophone FAD, AFS, AFW, AFW2.

#### **AFRITAC Centre et l'Union européenne**

**Les bailleurs et partenaires tels que l'Union européenne sont notifiés des missions d'AFC sur le terrain et sont invités à prendre part aux réunions de restitution des missions.** Depuis la fin du premier semestre de l'année fiscale 2024, le Centre envoie régulièrement des notifications d'annonce de missions aux bailleurs et partenaires des pays membres dans lesquels les missions ont lieu. Cette nouvelle approche de collaboration vise à

**Au cours de l'année fiscale 2024, le Centre s'est entretenu avec l'équipe de la Représentation de l'Union européenne en Centrafrique.** Au menu des échanges se trouvaient (i) les activités du Centre en Centrafrique notamment dans les domaines de l'administration des revenus et la gestion des finances publiques ; (ii) la coordination des missions sur le terrain avec l'équipe de la Représentation.

#### **AFRITAC Centre, ONU Femmes et GIZ**

Le Centre a instauré une collaboration et une complémentarité dans l'introduction de la budgétisation sensible au genre (BSG) au Cameroun.

## B

## L'INTÉGRATION DES PRIORITÉS ÉMERGENTES DANS LES MISSIONS D'AFRITAC CENTRE

**En plus de ses thématiques habituelles, des thématiques émergentes sont au cœur des activités de renforcement des capacités du**

**FMI.** Ces thématiques concernent la gouvernance, la digitalisation, le genre et le changement climatique. Dans le cadre de son programme de travail, le Centre a intégré une ou plusieurs de ces thématiques dans chacun de ses domaines d'intervention. Ainsi, au cours de l'année fiscale 2024, les missions d'appui aux pays membres ont traité les questions de changement climatique, de genre et de digitalisation.

**Changement climatique**

- Atelier inter-régional sur le changement climatique et les politiques macrofinancières organisé conjointement par ATI, AFC et AFW
- Atelier interrégional sur la gestion des finances publiques verte organisé conjointement par AFC et AFW.

**Genre**

- Cameroun : Renforcer la budgétisation sensible au genre (BSG) dans le cadre de la préparation du Budget 2024.

**Digitalisation**

- Conférence des Directeurs Généraux des Douanes de la région Afrique occidentale et centrale de l'Organisation mondiale des douanes (OMD-AOC) avec un focus sur la digitalisation du transit interrégional
- Tchad : Mise en œuvre d'un outil d'analyse des prévisions de trésorerie et revue qualité des processus comptables du système intégré de gestion des finances publiques (SIGFiP)
- Congo : Evaluation de l'IFMIS (SIGFIP) et soutien des réformes fondamentales de la gestion des finances publiques (GFP)

- Séminaire régional portant sur la thématique Digitalisation et risques informatique/cyber : pour une approche efficace de la régulation et de la supervision des établissements bancaires.

## C

## LES SYNERGIES ENTRE LES DOMAINES D'INTERVENTION

**Dans le but d'améliorer l'impact des résultats des activités de renforcement de capacités menées par les différents domaines, le Centre encourage l'organisation d'activités conjointes impliquant plusieurs domaines.**

L'objectif est d'améliorer l'impact des activités sur le terrain en faisant en sorte que les activités conduites pour un pays sur un sujet recouvrant plusieurs domaines de compétences d'AFRITAC Centre se mènent conjointement.

**Le programme de travail du Centre est élaboré chaque début d'année fiscale en tenant compte des synergies entre les domaines.** Au cours de l'année fiscale 2024, plusieurs missions en synergie ont été réalisées au sein des pays membres. Il s'agit de :

#### Mission conjointe en synergie

**Burundi : Synergie entre les domaines de l'administration fiscale et des prévisions macro budgétaires**

- Mission de renforcement de capacité en matière de prévision et simulation des recettes fiscales

**Gabon : Synergie entre les domaines de l'administration fiscale et des prévisions macro budgétaires**

- Renforcement des dispositifs de prévision et simulation des recettes hors pétrole

**République du Congo : Synergie entre les domaines comptabilité publique et gestion de la dette publique**

- Coordination de la gestion de la dette et de la trésorerie

**Mission séquentielle en synergie au Burundi (Budget et Prévisions macro budgétaires)**

**Mission 1 : Prévisions macro budgétaires**

- Appui à l'ancrage du budget annuel sur un cadre budgétaire pluriannuel

**Mission 2 : Budget (préparation, exécution, et contrôle budgétaires)**

- Encadrement le processus de la bascule vers le budget en mode programme
- Animation l'atelier de présentation et de validation du guide pratique d'élaboration du budget en mode programme
- Elaboration un guide pratique d'élaboration des projets annuels de performance.

- Encadrement les conférences budgétaires, réalisation de la revue de qualité des projets annuels de performance expérimentaux et proposition de nouveaux formats du projet de loi de finances en mode programme
- Animation du séminaire gouvernemental sur le budget en mode programme

## RÉUSSITE REMARQUABLE 1. BURUNDI : ADMINISTRATION FISCALE ET ANALYSE MACRO-BUDGÉTAIRE

Les interactions entre les fiscalistes et les prévisionnistes ont mis en évidence l'importance des informations et mené à l'instauration d'une démarche collaborative dans la construction d'un dispositif de prévision de recette renforcé. La compréhension par les services de l'Office Burundais des Recettes (OBR) du fonctionnement du modèle de cadrage budgétaire MACMOD-BI en comparaison avec les bonnes pratiques a favorisé l'appropriation de l'objectif de recettes budgétaires fixé par les autorités. Le benchmarking avec des modèles de prévision des recettes déjà opérationnels et des maquettes de simulation déjà utilisées dans d'autres pays permettent l'identification des étapes et défis à la mise en place d'un dispositif de prévision et de simulation des recettes conforme aux bonnes pratiques.

**Contexte :** Renforcement du cadre organisationnel et les capacités du personnel de l'Office Burundais des Recettes (OBR) en matière de prévision et simulation des recettes budgétaires

 BURUNDI	<b>Domaine d'intervention :</b> Administration fiscale et Analyse macroéconomique  <b>Date de mise en œuvre:</b> Octobre 2023
<b>Objectif de l'appui</b>	L'objectif de l'appui était d'assister les autorités dans la mise en place d'un dispositif simple et efficace de prévision et de simulation des recettes budgétaires.
<b>Rôle d'AFC dans l'appui</b>	<p>La première phase de l'appui de synergie de AFC a consisté en l'examen des procédures de détermination des objectifs de recettes dans le cadre de l'élaboration du budget annuel, le suivi des performances en cours d'année par les différents services et la proposition d'un plan d'actions pour les améliorer.</p> <p>La deuxième phase des appuis se focalisera sur la mise en place de l'architecture théorique et informatique d'un projet de maquettes de prévision des recettes budgétaires et de simulation d'impact de mesures fiscales nouvelles adaptée aux réalités et au contexte burundais.</p>
<b>Principaux résultats obtenus</b>	L'assistance apportée a permis au personnel de l'OBR d'être formé sur les processus fiables et robustes, les cadres théoriques, la démarche méthodologique et les spécifications techniques pour le renforcement du dispositif institutionnel, organisationnel et technique de prévision et de simulations des recettes fiscales.
<b>Impact du projet</b>	L'appui a permis à l'OBR de disposer des connaissances et des prérequis pour renforcer le dispositif de prévision et de simulation des recettes budgétaires suivant les bonnes pratiques en la matière.
<b>Facteurs de succès</b>	<p>L'expression du besoin de renforcement de capacité en matière de prévision des recettes émanant de l'Office Burundais des Recettes confirmée par le Ministère de tutelle en charge actuellement du travail de prévision des recettes budgétaires.</p> <p>La flexibilité et la synergie des appuis de AFRITAC Centre sur les domaines de l'administration fiscale et de l'analyse macro budgétaire.</p>
<b>Leçons apprises</b>	La contribution de l'Office Burundais des Recettes au processus de prévision et de simulation des recettes et la transparence de la méthodologie sont des facteurs d'appropriation des objectifs de recettes budgétaires assignés par l'autorité de tutelle.

## D

## INTEGRATION REGIONALE

**AFRITAC Centre appuie l'intégration régionale, qui concerne principalement les six pays membres de la CEMAC.** Cet appui vise principalement à renforcer l'union monétaire et douanière et à harmoniser les politiques régionales pour constituer une union économique solide et prospère tout en créant des conditions propices à une meilleure intégration économique.

**Le soutien apporté par AFRITAC Centre poursuit deux objectifs :** i) aider les institutions régionales à concevoir, améliorer et diffuser les directives régionales, et ii) aider les pays membres à transposer ces directives dans leur législation nationale et leur appareil administratif pour une meilleure harmonisation, aider à la mise en œuvre effective de ces directives et à adopter et appliquer les politiques découlant de ces directives. Les réalisations dans ce domaine sont les suivantes :

### République Centrafricaine

#### Statistiques des finances publiques

- Appui à la production des statistiques des finances publiques (SFP), ainsi que de la dette du secteur public (SDSP) pour l'exercice 2022, dans le cadre de l'adoption de la directive CEMAC n° 05/11-UEAC-190-CM-22 ("Tableau des Opérations Financières de l'Etat-TOFE)

#### Administration douanière

- Participation au séminaire régional organisé par FAD au bénéfice des douanes des pays AFC sur la mise en œuvre de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) de l'Union Africaine

### CEMAC

#### Administration douanière

- Participation d'AFRITAC Centre aux réunions du Comité douane de la CEMAC constitué de tous les responsables nationaux des douanes

#### Analyse et prévisions macro-budgétaires, Budget, execution et contrôle budgétaires et comptabilité publique et gestion de la trésorerie

- Participation à la réunion du Comité d'experts en gestion des finances publiques à l'initiative de la Commission de la CEMAC et avec l'appui de la Banque mondiale et de FAD (validation des guides régionaux et actualisation du plan d'action régional de la gestion des finances publiques)
- Participation à l'atelier régional de validation des projets de stratégie relative à la commande publique en zone CEMAC et de

directive portant cadre juridique et institutionnel des partenariats publics-privés en zone CEMAC

- Appui à distance pour l'élaboration d'un guide d'identification, de suivi, de gestion et de reporting des risques budgétaires en zone CEMAC
- Appui à l'élaboration du guide régional sur la déconcentration de la fonction comptable
- Appui à l'élaboration du guide régional sur le contrôle interne budgétaire

#### Administration fiscale

- Deuxième atelier de validation du projet du livre des procédures fiscales communautaire de la CEMAC
- Participation à la session extraordinaire de la Commission permanente d'harmonisation fiscale et comptable sur le projet de Livre de procédures fiscales CEMAC

#### Statistiques des comptes nationaux

- Atelier régional des experts prix des Etats membres pour l'élaboration de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) dans la zone CEMAC

## Régulation et supervision bancaires (COBAC)

- Revue du projet de règlement de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) relatif à la gestion du risque informatique et cyber

- Mise en œuvre du dispositif bâlois dans la zone CEMAC : développement de la réglementation relative au risque de taux d'intérêt

du portefeuille bancaire (IRRBB) de la COBAC et élaboration d'une analyse quantitative d'impact idoine

## RÉUSSITE REMARQUABLE 2. CEMAC : ADMINISTRATION DOUANIÈRE

La CEMAC a validé un projet de Décision portant application de l'Article 156.4 du Code des douanes de la CEMAC et adoption du modèle de Déclaration des éléments constitutifs de la Valeur en Douanes (DEV) dans la Communauté.

**Contexte :** Renforcement de la gestion et la gouvernance des administrations fiscales

CEMAC (Commission)	<b>Domaine d'intervention :</b> Administration douanière
	<b>Date de mise en œuvre:</b> 2023
<b>Objectif de l'appui</b>	Appuyer la Commission de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) dans le renforcement de son cadre juridique douanier encadrant la détermination par les Douanes de la valeur des marchandises commerciales à l'importation.
<b>Rôle d'AFC dans l'appui</b>	AFC a fourni un appui à distance qui a permis de mener une étude des pratiques et des défis des Douanes de la CEMAC dans l'application de l'Article 156.4 du Code des Douanes de la CEMAC. Cette disposition exige qu'une déclaration détaillant les éléments constitutifs de la valeur en douane soit annexée à la déclaration en détail pour l'importation de marchandises commerciales.  L'assistance a fait des recommandations concrètes pour harmoniser le format et le contenu de cette déclaration et pour la dématérialiser.
<b>Principaux résultats obtenus</b>	L'assistance a permis de 1) développer des recommandations pour l'harmonisation du format et du contenu de cette déclaration, ainsi que pour sa dématérialisation, et 2) de développer un projet de Décision de l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC) portant application de l'Article 156.4 du Code des douanes de la CEMAC et adoption du modèle de Déclaration des éléments constitutifs de la Valeur en Douanes (DEV) dans la Communauté. Ce projet de décision a été examiné et validé en aout 2023 par le Comité compétent de la CEMAC.
<b>Impact du projet</b>	Cette décision fournira aux opérateurs économiques une liste précise des données/informations à fournir aux Douanes de la CEMAC pour leur permettre de déterminer plus facilement la valeur des marchandises. Ceci contribuera à l'application harmonieuse du Code des Douanes de la CEMAC et grâce à cela, à la facilitation des échanges et à la sécurisation des recettes douanières.
<b>Facteurs de succès</b>	L'assistance apportée a débuté par une étude de l'environnement, des pratiques et des défis des Douanes de la CEMAC en la matière, mais elle a également identifié et considéré les pratiques et expériences d'autres Douanes et Communautés Economiques Régionales (CER). Elle a tenu compte de la nécessité de développer une solution pour un environnement dématérialisé mais aussi du besoin d'une solution pour les déclarations en douane qui continuent à être fournis sur papier. L'assistance a été étroitement coordonnée avec la Commission de la CEMAC ; les recommandations et le projet de Décision ont été examinés et validés par le Comité compétent de la CEMAC en présence d'AFC.
<b>Leçons apprises</b>	L'application du cadre légal régissant la valeur en douane reste complexe et difficile et les pratiques des Douanes diverses. Certaines dispositions du Code des Douanes de la CEMAC nécessitent des textes d'application pour assurer une application harmonieuse au niveau de la Communauté.

## E

# INTÉGRATION SURVEILLANCE-PROGRAMMES-RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Dans le cadre de son programme de renforcement des capacités, le Centre vient en appui au siège sur les questions de surveillance et de programme dans les pays membres couverts par AFRITAC Centre. Cet appui passe par (i) les échanges entre les conseillers du Centre et les équipes pays du siège ; (ii) la contribution des conseillers dans l'élaboration des notes accompagnant les programmes ; et (iii) l'appui aux pays membres dans la mise en place des recommandations des programmes des pays membres avec le siège.

## Echanges entre les conseillers du Centre et les équipes pays du siège

Le Centre s'est entretenu avec l'équipe CEMAC du FMI. Les échanges ont porté essentiellement sur (i) l'appui du Centre dans l'élaboration et la transposition des directives de la CEMAC ; (ii) l'élaboration des statistiques trimestrielles de la balance de paiement ; (iii) le développement des marchés secondaires et (iv) la nécessité de mettre en place un plan d'actions régionales pour appuyer la réforme des finances publiques.

## Travail en synergie entre les conseillers d'AFRITAC Centre, les départements fonctionnels du FMI et les Représentations du FMI dans les pays membres

### Phase stratégique :

- Participation à la préparation des « Meeting Briefs » pour les pays membres du Centre en marge des réunions de Printemps et des assemblées annuelles des Conseils des gouverneurs du FMI et de la Banque mondiale et prise en compte des comptes rendus de réunion dans les programmes de travail initiaux et ajustés.
- Participation à distance aux échanges entre le Département des finances publiques du FMI et chaque pays membres sur l'assistance technique du Centre.

### Phase préparation :

- Echange des termes de référence des missions avec le Département Afrique du FMI pour approbation des interventions, surtout l'appui à la mise en œuvre des réformes de gestion des finances publiques sur lesquelles les autorités se sont engagées dans les mémorandums de politiques économiques et financières.

- Envoi des lettres d'annonce des missions aux pays membres via les Représentants résidents du FMI qui sont informés des termes de référence et des dates des missions.

### Phase exécution :

- Réunion avec les Représentants résidents du FMI sur les développements récents dans les pays.
- Réunion de restitution des missions aux partenaires techniques et financiers via le Représentants résidents du FMI.

SECTION IV

RÉALISATIONS DU  
1<sup>ER</sup> MAI 2023 AU  
30 AVRIL 2024

## A

## BURUNDI

**Administration douanière**

- Appui à la planification stratégique, à la gestion des réformes et à la gestion des projets douaniers
- Appui au suivi et au contrôle des exonérations des droits et taxes et des régimes suspensifs douaniers
- Analyse et prévisions macro-budgétaires
- Mission de suivi sur les cadres budgétaires pluriannuels

**Budget (préparation, exécution, reporting et reddition du budget et contrôle des dépenses)**

- Renforcement du processus budgétaires
- Encadrement du processus de la bascule vers le budget en mode programme : élaborer un guide pratique de budgétisation en mode programme
- Renforcement de la budgétisation des investissements publics
- Elaboration d'un guide pratique d'élaboration des projets annuels de performance

- Encadrement des conférences budgétaires, revue-qualité des projets annuels de performance et proposition d'un format de projet de loi de finances en mode programme

- Renforcement des capacités des membres du Gouvernement sur les fondamentaux de la budgétisation en mode programme

**Comptabilité publique et gestion de la trésorerie**

- Élaboration d'un manuel de procédures de gestion de la trésorerie
- Élaboration d'un manuel de tenue de la comptabilité des matières

**Statistiques des finances publiques**

- Appui à la production des Statistiques des Finances Publiques (Statistiques de la Dette du Secteur Public et Tableau des Opérations Financières de l'Etat-TOFE)
- Mise à jour des données fiscales et point sur le processus de migration du GFS selon le GFSM 2014

- Elargissement de champ de couverture des statistiques de finances publiques au sous-secteur de la sécurité sociale

**Statistiques des comptes nationaux**

- Appui à l'amélioration de la qualité des estimations du PIB de l'année de base 2016 (du 25 au 29 septembre 2023)
- Mission d'appui au développement des comptes nationaux trimestriels (CNT) et à la rétopolation

**Supervision et réglementation financières**

- Suivi de l'intégration de SEPREC dans le processus de supervision basée sur les risques de la Banque de la République du Burundi
- Appui à la formation sur la mise en pratique de l'outil SEPREC pour la notation des banques
- Revue du cadre et des résultats du premier exercice de notation des banques burundaises via SEPREC par la Banque de la République du Burundi

**Administration douanière**

- Participation d'AFRITAC Centre (AFC) à l'atelier régional de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) sur l'interconnectivité du transit et l'utilisation des garanties régionales de transit

**Budget (préparation, exécution et contrôle des dépenses)**

- Renforcement de l'identification et de la quantification des dépenses sensibles au genre dans le cadre du projet de Loi de Finances 2024
- Amélioration de la programmation et de la budgétisation des investissements publics

**Statistiques des finances publiques**

- Mise à jour des données fiscales et point sur le processus de migration du GFS selon le GFSM 2014
- Elaboration de la classification fonctionnelle des dépenses de l'administration centrale budgétaire

**Statistiques des comptes nationaux**

- Appui aux travaux de revue du dispositif de calcul des comptes nationaux trimestriels (CNT) corrigés des variations saisonnières (CVS)



# RÉPUBLIQUE DU CONGO

## Administration douanière

- Évaluation de la conformité des procédures douanières d'importation et d'exportation appliquées par les douanes congolaises au Code des douanes de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)
- Amélioration de la conformité des procédures douanières présentement appliquées au Code des douanes de la CEMAC

## Administration fiscale

- Construction d'un modèle simple et efficace de prévision et de simulation fiscale
- Evaluation des réformes en cours dans l'administration fiscale (DGID)

## Analyse et prévisions macro budgétaires

- Appui au renforcement des dispositifs de cadrage macroéconomique et budgétaire
- Mission d'immersion au Cameroun sur les cadres macroéconomiques et budgétaires

- Renforcement des dispositifs de prévisions des recettes hors pétrole

## Budget (préparation, exécution et contrôle des dépenses)

- Renforcement de la prévisibilité de l'exécution des dépenses publiques par l'informatisation des macroprocessus du plan d'engagement dans le système d'information budgétaire
- Animation du séminaire d'information à l'attention des parlementaires (députés et sénateurs) au processus de la bascule progressive vers la budgétisation en mode programme
- Renforcement du processus expérimental de la bascule au budget en mode programme

## Statistiques des finances publiques

- Élaboration du TOFE de l'administration centrale budgétaire exercice 2022 et estimation de celui de l'exercice 2023
- Elaboration des autres tableaux du cadre d'analyse minimum. (Bilan financier, situation de

la dette publique selon la monnaie, les instruments et le secteur de la contrepartie)

## Statistiques des comptes nationaux

- Appui à l'amélioration des comptes nationaux

## RÉUSSITE REMARQUABLE 3. RÉPUBLIQUE DU CONGO: BUDGET

La République du Congo s'est engagée à basculer vers la budgétisation par objectifs de programme en 2024. A ce titre, le parlement a organisé un séminaire d'information à l'attention des ses deux chambres sur la budgétisation en mode programme, séminaire présenté par AFC.

**CONTEXTE :** Amélioration de la prise en compte des politiques publiques dans le budget de l'Etat par l'introduction de la budgétisation en mode programme



République  
du Congo

### Domaine d'intervention :

Préparation d'un budget exhaustif, crédible et reflétant les politiques publiques

### Date de mise en œuvre:

Octobre 2023

### Objectif de l'appui

Informers les parlementaires et renforcer leurs capacités sur l'analyse et le vote du budget en mode programme, en vue d'accompagner efficacement l'introduction expérimentale de la budgétisation en mode programme.

### Rôle d'AFC dans l'appui

La République du Congo s'est engagée à basculer en budget de programme en 2024 à titre expérimental pour 6 ministères-pilotes. Depuis la transposition des directives en 2017, AFC a offert son appui à ce processus de bascule qui a connu un tournant décisif par l'organisation d'un séminaire gouvernemental en février 2023 coanimé par le Ministre du Budget, des Comptes Publics et du Portefeuille Public (MBCPPP) et AFC. D'avril à septembre 2023, une construction réglementaire intense, un encadrement des ministères sectoriels et des travaux d'adaptation du système d'information ont été menés aboutissant à l'adoption du décret portant calendrier du processus d'élaboration du budget et du décret portant structuration des programmes budgétaires et des dotations. Le projet de loi de finances 2024 introduit l'expérimentation du budget de programme pour les 6 ministres qui ont produit leurs projets annuels de performance. A cet effet, le MBCPPP a obtenu des deux chambres du Parlement l'organisation d'une journée parlementaire d'information sur le budget de programme. C'est dans ce cadre que le 27 octobre 2023, les deux chambres se sont retrouvées en session plénière co-présidée par les deux premiers vice-présidents, avec la participation du MBCPPP et du Représentant Résident du FMI.

### Principaux résultats obtenus

La session d'information consacrée aux deux chambres du Parlement tenue le 27 octobre 2023 et animée par AFC a porté sur (i) le fondement législatif et réglementaire du budget de programme, (ii) l'intérêt de basculer du budget de moyen au budget de programme, (iii) la structuration des programmes budgétaires, les modalités de budgétisation et le format de présentation du budget, (iv) l'élaboration des projets annuels de performance, (v) l'exécution du budget en mode programme et (vi) les défis à relever pour réussir cette réforme.

L'atelier technique consacré aux deux commissions des finances a renforcé les capacités des députés et sénateurs membres de ces commissions sur (i) la portée et le contenu des dispositions du projet de loi de finances 2024 relatives à l'expérimentation du budget de programme, sur l'analyse et le vote du budget en mode programme. Cet atelier a balisé la voie pour les discussions du projet de loi de finances 2024 dans les deux commissions de finances.

### Impact du projet

Le projet a permis d'établir une passerelle entre le Gouvernement et le Parlement pour accompagner l'engagement du Gouvernement à basculer vers le budget de programme par l'expérimentation pour 6 ministères-pilotes. Le Parlement a désormais une visibilité sur le processus de cette réforme ambitieuse et qui comporte des défis pour lesquels le Parlement devrait apporter son soutien, afin d'encourager le Gouvernement à y apporter des améliorations progressives pour sa consolidation.

### Facteurs de succès

La forte volonté du Gouvernement à réussir cette réforme qui permettra de véritablement prendre en compte les politiques publiques dans le budget de l'Etat et à introduire l'approche de la performance dans la gestion publique. En outre, l'implication du Ministre du Budget, des Comptes Publics et du Portefeuille dans l'organisation dudit séminaire et sa participation tant à la séance plénière des deux chambres qu'à l'atelier technique des deux commissions de finances. De même, le Représentant résident du FMI a saisi l'occasion pour faire la corrélation étroite entre cette activité et les principales réformes contenues dans le programme économique et financier soutenu par la facilité élargie de crédit du FMI. Enfin, l'adhésion des deux présidents des commissions des finances a été déterminante pour la réussite de cette activité qui a été relayée largement par la presse pour l'information du public.

### Leçons apprises

L'existence d'une passerelle au niveau technique entre le Ministère du Budget, des Comptes Publics et du Portefeuille Public et les deux commissions des finances est véritablement une opportunité pour faire avancer l'agenda des réformes qui impliquent le Parlement. Il conviendrait d'associer les deux commissions des finances en amont lors des restitutions techniques sur les réformes de la gestion des finances publiques soit à titre d'information, soit pour recueillir leurs avis techniques.

**Administration fiscale**

- Appui sur l'élaboration du plan d'actions post-TADAT (Tax Administration Diagnostic Assessment Tool)

**Budget (préparation du budget, exécution et contrôle des dépenses)**

- Renforcement de la supervision des établissements publics
- Introduction de la budgétisation sensible au genre (BSG) dans le processus de préparation du Budget 2025

**Statistiques des finances publiques**

- Appui à l'élaboration du Tableau des Opérations Financières de l'État (TOFE) et l'adoption de la méthodologie du Manuel de Statistiques de Finances Publiques 2014 (MSFP 2014) en conformité avec la Directive de 2011 no. 05/11-UEAC-190-CM-22 de la Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale portant TOFE

## GUINÉE ÉQUATORIALE

**Analyse et prévisions  
macro budgétaires**

- Mission exploratoire sur les besoins de renforcement des capacités des Cadres de la Guinée Equatoriale en Cadrage Macroéconomique et élaboration des Programmes Triennaux de Convergence (du 7 au 18 aout 2023)

**Budget (préparation, exécution,  
et contrôle des dépenses)**

- Renforcement de la budgétisation des investissements publics
- Développement de la classification fonctionnelle dans la présentation des dépenses du budget de l'État

**Comptabilité publique et  
gestion de la trésorerie**

- Appui à l'organisation du réseau comptable de l'État pour une informatisation optimale des procédures comptables
- Appui à l'analyse des attributions et de l'organisation actuelles des structures nationales en charge de la comptabilité publique et du trésor

**Statistiques des finances publiques**

- Appui à la mise à jour des statistiques des finances publiques conformément au Manuel de statistiques des finances publiques 2014 (MSFP 2014) et à la Directive no. 05/11-UEAC-190-CM-22 portant TOFE (Tableau des Opérations Financières de l'État, Directive « TOFE »), et sur la production des tableaux du cadre d'analyse minimum

**Statistiques des comptes nationaux**

- Appui à la mise en place de la nouvelle série des comptes nationaux annuels
- Poursuite des travaux d'estimations des CNA pour l'année 2021

**Administration douanière**

- Appui pour faciliter et sécuriser davantage les opérations douanières sur le corridor de transport Douala–Bangui

**Budget (préparation du budget, exécution et contrôle des dépenses)**

- Renforcement de la budgétisation des investissements publics en autorisations d'engagement et crédits de paiement
- Renforcement du contrôle financier/atelier de validation du manuel du contrôle financier

**Comptabilité publique et gestion de la trésorerie**

- Élaboration d'une cartographie des risques comptables
- Accompagnement dans la mise en œuvre de la comptabilité d'exercice

**Statistiques des comptes nationaux**

- Appui à l'élaboration des comptes nationaux de 2020

## G

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE  
DU CONGO**Administration fiscale**

- Participation à l'évaluation de la performance du système d'administration fiscale avec la méthodologie TADAT
- Appui au renforcement des capacités en matière de gestion des risques de conformité des contribuables de taille moyenne

**Budget (préparation du budget, exécution et contrôle des dépenses)**

- Renforcement de la budgétisation des investissements publics
- Renforcement de la gouvernance, la transparence et la maîtrise des risques budgétaires dans la gestion des entreprises publiques (mission conjointe FAD-AFC, 31 mai au 12 juin 2023).
- Elaboration de manuels d'élaboration et d'exécution du budget en mode programme pour préparer la transition vers la budgétisation par objectifs de programme et par la performance

**Comptabilité publique et gestion de la trésorerie**

- Amélioration de la gestion de la trésorerie et renforcement du compte unique du Trésor
- Élaboration d'un manuel de procédures comptables des recettes

**Statistiques des finances publiques**

- Appui à la mise à jour des statistiques de la RDC, consistant à la collecte de données sources, leur retraitement ainsi qu'à l'élaboration du Tableau des opérations financières de l'État (TOFE) pour l'exercice 2022, dans le cadre de l'adoption du Manuel des statistiques de finances publiques 2014 (MSFP 2014)

**Statistiques des comptes nationaux**

- Appui au rebasage des comptes nationaux selon le SCN 2008
- Compilation des comptes nationaux annuels (CNA) définitifs 2019-2022 ainsi que la revue de l'agenda du projet de rebasage

**Régulation et supervision bancaires**

- Le programme de travail d'AFRITAC Centre avec la Banque Centrale du Congo (BCC) s'est utilement appuyé sur les recommandations de la Revue de la stabilité du secteur financier (RSSF) sur la RDC effectuée par le département MCM en 2022
- Appui à la mise à jour du cadre réglementaire du secteur bancaire en cohérence avec la nouvelle loi bancaire de la RDC
- Appui à la Banque Centrale du Congo (BCC) dans la mise en œuvre de sa supervision basée sur les risques : revue du second exercice de notation des banques et de son intégration dans le processus de supervision
- Revue des rapports des missions d'inspection portant sur la qualité du portefeuille des crédits.
- Revue de la révision de la réglementation prudentielle quantitative (Instruction 14) - volet ratio de solvabilité et levier
- Evaluation des écarts entre le cadre réglementaire de la BCC et le cadre du Pilier 2 de Bâle II/III (SRP, ICAAP)

## RÉUSSITE REMARQUABLE 4. RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : ADMINISTRATION FISCALE

Le niveau de civisme fiscal du segment des moyennes entreprises demeure encore très faible en République Démocratique du Congo. La Direction général des impôts (DGI) est engagée dans les défis permanents d'élargissement du portefeuille de contribuables actifs à la TVA et de réduction de la proportion de déclarations non payantes pour le segment des contribuables moyens.

**CONTEXTE :** Renforcement de l'administration du segment des moyens contribuables



République  
Démocratique  
du Congo

**Domaine d'intervention :**  
Administration fiscale

**Date de mise en œuvre:**  
2023

### Objectif de l'appui

Renforcer la capacité de la DGI à la maîtrise des risques de conformité des moyennes entreprises, afin de promouvoir leur civisme fiscal, et améliorer la performance fiscale des structures en charge de leur gestion.

### Rôle d'AFC dans l'appui

AFC a apporté son appui à la cartographie des risques de conformité fiscale, la structuration de la gestion des risques de conformité pour les contribuables de taille moyenne, ainsi que le développement d'une feuille de route pour la mise en œuvre du plan d'amélioration du civisme fiscal des entreprises moyennes focalisé sur les principaux risques de conformité.

### Principaux résultats obtenus

L'assistance apportée a permis de (i) identifier les risques de non-conformité ; (ii) analyser chaque risque identifié selon son importance ; (iii) proposer des mesures pour atténuer/supprimer les risques pour le segment des entreprises moyennes.

### Impact du projet

L'activité a permis à la DGI de disposer d'une approche structurée de gestion des risques de conformité sur les moyennes entreprises en phase avec les bonnes pratiques du TADAT.

### Facteurs de succès

L'accès aux bases de données de déclaration fiscale des structures en charge de la gestion fiscale des contribuables ainsi que la connaissance du profil de comportement des contribuables par les gestionnaires au sein du Centre des impôts (CDI).

### Leçons apprises

La faiblesse des recettes collectées sur le segment des entreprises moyennes (soit moins de 2 pour cent des recettes de la fiscalité intérieure) justifie le besoin de renforcer leur administration. Le rapprochement à grande échelle des données permet d'identifier les différents risques, de faire leur évaluation afin de prioriser les actions de leur maîtrise et leur atténuation. Cette démarche s'appuyant sur les données permet de bien cibler les contribuables respectant effectivement le profil de moyennes entreprises.



# SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE

## Administration douanière

- Appui en ligne au renforcement de la gestion des risques et des contrôles douaniers
- Appui au renforcement des contrôles des marchandises à l'importation et à l'exportation par les douanes

## Budget (préparation du budget, exécution, et contrôle des dépenses)

- Renforcement des fonctionnalités du système d'information budgétaire pour la prise en charge du processus d'élaboration du plan d'engagement

## Prévisions macro budgétaires

- Appui au renforcement de la fonction macro budgétaire
- Participation des représentants de STP au premier atelier régional pour les pays d'Afrique lusophone

## Statistiques des finances publiques

- Appui au processus d'adoption des statistiques de finances publiques (SFP) selon le MSFP 2014

## Statistiques des comptes nationaux

- Appui au rebasage des comptes nationaux selon le Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008)
- Poursuite des travaux de mise en place de la nouvelle année de base selon le Système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008)

**Administration douanière**

- Appui à la vérification de la conformité des litiges douaniers et soutien au développement d'une base de données
- Appui à la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) du Tchad pour d'avantage renforcer sa gestion du contentieux douanier

**Prévisions macro budgétaires**

- Appui au renforcement des dispositifs de prévisions des recettes publiques hors pétrole

**Budget (préparation du budget, exécution et contrôle des dépenses)**

- Appui à la transposition de la directive communautaire sur la comptabilité des matières

- Renforcer la prévisibilité des dépenses publiques par la digitalisation du processus d'élaboration et d'exécution des plans d'engagement

**Comptabilité publique et gestion de la trésorerie**

- Accompagnement dans la mise en œuvre des fonctionnalités et processus d'établissement des comptes, de clôture de l'exercice et de reprise des régularisations dans le SIGFIP

**Statistiques des finances publiques**

- Appui à la mise à jour des Statistiques des Finances Publiques annuelles jusqu'à l'année fiscale 2022
- Amélioration de l'outil de compilation des statistiques de finances publiques
- Appui à la production des statistiques de finances publiques

**Statistiques des comptes nationaux**

- Appui à la mise en place de la nouvelle série des comptes nationaux (CN) selon la nouvelle année de base (2017)
- Appui à la mise en place de la nouvelle série des CN (selon la nouvelle année de base 2017) et le SCN 2008
- Appui au rebasage des comptes nationaux selon le Système de comptabilité nationale 2008

## RÉUSSITE REMARQUABLE 5. TCHAD : STATISTIQUES DES COMPTES NATIONAUX

Le Tchad a engagé une réforme visant la rénovation de l'année de base des comptes nationaux par le l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED).

**CONTEXTE :** Changement de l'année de base des comptes nationaux au Tchad



République  
du Tchad

**Domaine d'intervention :**  
Statistique du secteur réel

**Date de mise en œuvre:**  
Depuis 2019

### Objectif de l'appui

Renforcer le cadre organisationnel et les capacités du personnel de l'INSEED et contribuer à la rénovation de l'année de base des comptes nationaux en passant de 2005 à 2017 et en adoptant le *Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008)*.

### Rôle d'AFC dans l'appui

L'appui de l'AFC a été déterminant pour finaliser les travaux de l'année de base 2017 dont les résultats ont été diffusés en avril 2023. Entre juin et décembre 2023, l'AFC a accompagné l'INSEED pour le rattrapage des comptes nationaux définitifs 2018, 2019 et 2020. En 2024, l'AFC va continuer à fournir un appui à l'INSEED pour compléter la série des comptes nationaux 2021 et 2022, finaliser la rétropolation et développer les comptes nationaux trimestriels.

### Principaux résultats obtenus

la série des comptes nationaux définitifs 2017, 2018, 2019 et 2020 est disponible. Les recommandations du *SCN 2008* pertinentes pour le Tchad ont été prises en compte et de nouvelles sources de données ont été introduites. Les capacités de l'équipe ont été renforcées dans la maîtrise de l'élaboration des comptes nationaux.

### Impact du projet

Le projet a permis à l'INSEED de développer une maîtrise de la planification et de l'exécution d'un projet de changement de l'année de base des comptes nationaux qui est souhaitable tous les cinq ans voire tous les 10 ans.

### Facteurs de succès

Un accompagnement direct des experts de l'AFC pour l'élaboration de l'année de base et le rattrapage des comptes nationaux. La mise à disposition des ressources par les bailleurs dont la Banque mondiale à travers son projet régional de développement de la statistique. L'engagement des responsables et des agents de l'INSEED.

### Leçons apprises

La nécessité d'établir un cadre de concertation entre les fournisseurs de données et l'INSEED afin d'harmoniser les statistiques de comptabilité nationale avec les statistiques de finances publiques et de balance des paiements. La bonne coordination par l'INSEED des interventions de tous les partenaires techniques et financiers contribue à réduire le délai des travaux de changement d'année de base.

## J

## SÉMINAIRES, ATELIERS ET COURS REGIONAUX

**Administration fiscale**

- Atelier régional sur le projet de guide didactique relatif au code communautaire de procédure fiscale

**Analyse et prévisions macro budgétaires**

- Atelier interrégional (en ligne) de validation du Guide de projection du TOFE des administrations publiques

**Statistiques des finances publiques**

- Séminaire régional en statistiques de finances publiques portant sur l'intégration des opérations non monétaires dans les SFP

**Budget (préparation, exécution et contrôle des dépenses)**

- Séminaire sur la gestion budgétaire et comptable des recettes affectées et des attributions de produits à d'autres administrations ou organismes
- Séminaire du Comité d'experts CEMAC : Présentation et validation du guide du contrôle interne budgétaire et du guide sur la déconcentration de la fonction comptable

**Régulation et supervision bancaires**

- Participation au forum hybride sur le développement des capacités (DC) régionales couvrant l'Afrique, l'Europe et le Moyen-Orient

**SECTION V**

**OUTREACH,  
COMMUNICATION  
ET MOUVEMENT DU  
PERSONNEL AU SEIN  
AFRITAC CENTRE**

## A

## MISSION DU DIRECTEUR AU SEIN DES PAYS MEMBRES D'AFRITAC CENTRE

**Au cours de l'année fiscale 2024, le Directeur d'AFRITAC Centre a participé à plusieurs séminaires et ateliers dont il a présidé l'ouverture notamment** (i) l'atelier régional en matière d'interconnectivité transit et du SIGMAT, (ii) le séminaire régional sur la digitalisation et risque informatique/cyber, (iii) l'atelier interrégional pour l'intégration des perspectives du changement climatique dans la gestion des finances publiques dans les pays francophones, (iv) le séminaire régional sur la modernisation des statistiques de finances publiques et (v) le séminaire régional conjoint (Afrítac centre -Afrítac de l'ouest) sur l'intégration des déclarations statistiques et fiscales (DSF) dans les comptes nationaux .

**Durant ces activités, le Directeur a échangé avec les autorités afin de prendre en compte leurs préoccupations dans la fourniture des activités de développement des capacités du Centre.** Par exemple au Burundi, il a été reçu en audience par le Ministre des Finances en octobre 2023 afin d'évoquer les réalisations du pays en matière de gestion des finances publiques et le programme de travail d'AFRITAC Centre. Le Directeur a visité la République centrafricaine ou il a rencontré le Ministre des

Finances et d'autres autorités de haut niveau pour discuter du programme de soutien d'AFC à ce pays.

**Le Directeur a participé aux travaux de la Conférence Internationale sur les Réformes des Finances Publiques (CIRFIP) en Afrique francophone.**

Au cours de cette conférence, il a fait une présentation sur le thème : « Normes internationales, bonnes pratiques de gouvernance financière et état d'avancement des réformes ». Lors de son intervention, le Directeur a mis l'accent sur les standards et outils développés par le FMI (*Fiscal Transparency Code / FTE, PIMA / C-PIMA*, outils sur les risques budgétaires...) et sur les leçons tirées de leur application dans les pays de la région CEMAC et UEMOA.



# STRATÉGIE DE COMMUNICATION D'AFRITAC CENTRE

**Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de communication, le Centre a échangé avec les étudiants de l'université EM-Gabon.** La délégation d'AFRITAC Centre était conduite par Monsieur Philippe EGOUME, Directeur du Centre. Cette visite s'inscrit dans la droite ligne de la vulgarisation des activités d'AFRITAC Centre auprès des structures de formation des décideurs de demain et du grand public. Au cours de cette visite, deux présentations ont été faites à l'endroit des étudiants par les conseillers M. Bernard ZBINDEN et M. Eugenio AVISOA respectivement en charge de l'administration douanière et la supervision et régulation bancaires. La première présentation était axée sur la mission de la Douane moderne et son rôle dans la mobilisation des recettes de l'Etat. Enfin la seconde présentation s'est penchée sur la réglementation et la supervision bancaires dans le cadre de Bâle 2 et 3.



Délégation d'AFRITAC Centre et responsable de EM-Gabon

# C

## SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE L'ÉVALUATION EXTERNE

**L'évaluation à mi-parcours d'AFRITAC Centre a couvert le programme de travail partant de 2017 à 2022.** Elle a examiné la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'incidence et la durabilité des activités du Centre menées dans quatre pays, pris comme échantillon suffisamment représentatif.

A l'issue de cette évaluation, des recommandations ont été formulées et leur implémentation fait l'objet d'un suivi régulier par le Centre. Le tableau de suivi de ces recommandations est en annexe 5 de ce rapport.

## D

# NOUVEAUX CONSEILLERS RÉSIDENTS ARRIVÉS À AFRITAC CENTRE AU COURS DE L'ANNÉE FISCALE 2024



**M. Fahd Abdel Aziz Moussa Ndiaye, nouveau conseiller résident en statistiques du secteur réel.**

Avant de rejoindre AFRITAC Centre, **M. Ndiaye** occupait la fonction de conseiller résident en statistiques du secteur réel auprès d'AFRITAC de l'Ouest pour 10 pays dont huit membres de l'Union économique et monétaire Ouest-africaine. M. Ndiaye a particulièrement contribué à l'introduction puis au développement des comptes nationaux trimestriels au Sénégal puis dans la sous-région Ouest-Africaine. Il a appuyé les efforts de l'ensemble des pays d'AFRITAC Ouest pour le changement de leurs années de base concomitamment à la migration au Système de comptabilité nationale 2008. Au-delà des comptes nationaux annuels et trimestriels, il a également aidé à construire les capacités en statistiques de comptabilité nationale des pays fragiles et en conflit d'AFRITAC Ouest.



**M. Abdoul-Aziz Halidou, nouveau conseiller résident en gestion de la dette publique.**

M. Halidou a rejoint AFRITAC Centre en juin 2023 en tant que Conseiller résident en Gestion de la dette. Avant de rejoindre AFRITAC Centre, **M. Halidou** était le Responsable du Département Développement du Marché régional des Titres Publics de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UMOA) au sein de UMOA-Titres, l'agence régionale d'appui à l'émission et à la gestion des titres d'Etat des huit pays de la zone. Il a, à ce titre, mis en œuvre plusieurs réformes de développement visant l'approfondissement du marché des titres publics contribuant ainsi au financement des Etats. Il dirigeait également le programme régional de renforcement des capacités analytiques des Agents des Trésors nationaux en matière de gestion de la dette en partenariat avec le FMI et la Banque Mondiale de même que celui des acteurs du marché.

Auparavant, **M. Halidou**, a travaillé pendant plusieurs années dans l'industrie des marchés financiers aussi bien en gestion d'actifs, en intermédiation et en banque d'investissement sur des activités cross assets et couvrant les principales places financières mondiales.



**M. Nicolas KACOU, nouveau conseiller résident en statistiques des finances publiques**

Avant de rejoindre AFRITAC Centre, **M. Nicolas KACOU** occupait, pendant 7 ans, la fonction de conseiller résident en statistiques des finances publiques à AFRITAC Ouest, pour l'assistance et l'appui aux 10 pays francophones de l'Afrique de l'Ouest dans la mise aux normes des statistiques des finances publiques conformément au manuel de statistiques des finances publiques 2001 ainsi que sa version révisée de 2014 (MSFP 2001/2014), et selon le guide des statistiques de la dette du secteur public de 2011 (GSDSP 2011). Il a cumulé 16 ans d'expériences à la Direction générale de l'économie au ministère de l'économie et des finances de la Côte d'Ivoire, pour la conduite des travaux de production du tableau des opérations financières de l'État à partir de la balance générale des comptes du Trésor et de la migration des statistiques des finances publiques selon le MSFP 2001 et sa version révisée de 2014. En sa qualité d'expert en finances publiques auprès du Département des statistiques, il a contribué aux travaux d'élaboration et de rédaction du manuel de statistiques des finances publiques 2014.



**Mme. Maria Mercedes Collazos, nouvelle conseillère résidente en statistiques des opérations externes**

**Mme. Maria Mercedes Collazos** a été sélectionnée pour ce poste qu'elle occupe depuis novembre 2023. Son attention sera portée sur l'amélioration de la qualité, cohérence et la diffusion régulière des statistiques. Mme Collazos a une longue et riche expérience dans le domaine des statistiques du secteur extérieur ; elle occupait jusqu'à sa nomination le poste d'économiste principale et coordinatrice de la production des statistiques du secteur extérieur à la Banque centrale de la Colombie. Elle a une expérience de plus de 15 ans comme experte de court terme dans le cadre des assistances techniques et de renforcement des capacités du FMI dans les pays d'AFC, d'Amérique Latine et du Moyen Orient.



**M. Crépin Hisguima Dassidi, nouveau chargé de projets**

Doctorant en Sciences économiques, titulaire d'un Magistère en économie du développement et double Master en Analyse Économique du Développement (AED) et Analyse de Projets de Développement (APD), Crépin Hisguima Dassidi a rejoint AFRITAC Centre en novembre 2023 en tant qu'Économiste-chargé de projets. Économiste du développement, HISGUIMA DASSIDI Crépin a un profil recherche et gestion de projets. Il possède une expérience dans la formation académique et a effectué plusieurs stages en tant que chargé de projets et assistant de recherche notamment au Laboratoire de Statistique Appliquée à l'Analyse et la Recherche en Économie (LASAARE) au Maroc, à l'École Nationale Supérieure de Formation en Enseignement Agricole (ENSFEA) de Toulouse et à l'Agence Française de Développement (AFD). Dans le domaine de la recherche, HISGUIMA DASSIDI Crépin travaille sur le changement climatique, la politique budgétaire et le financement du développement.

## E

DÉPART AU SEIN  
D'AFRITAC CENTRE

**AFRITAC Centre tient à remercier chaleureusement les membres de son équipe qui l'ont quitté.** Au cours de l'année fiscale 2024, le Centre a connu plusieurs changements aussi bien au sein des conseillers qu'au sein de l'équipe administrative. Le Centre tenait à remercier ces collègues qui ont fortement contribué à la réalisation de son programme de travail.

**AFRITAC Centre félicite M. Blaise Yéhouéno pour sa carrière au sein du FMI.** Parti à la retraite en fin d'année fiscale 2024, **M. Yéhouéno** a aidé les pays membres d'AFRITAC Centre à faire des progrès considérables dans le domaine de la comptabilité publique et la gestion de la trésorerie.



**Blaise Yéhouéno**  
Conseiller résident en comptabilité publique



**Sébastien Manzi**  
Conseiller résident en statistique du secteur réel



**Didier Casier**  
Conseiller résident en régulation et supervision bancaires



**Séverin Kamgna**  
Conseiller résident en prévisions macrobudgétaire



**Francis Gahizi**  
Conseiller résident en statistique des finances publiques



**Hasina Rakotondrainibe**  
Conseiller résident en administration fiscale



**Oumar Dissou**  
Conseiller résident en gestion de la dette publique



**Armel Houtsa**  
Chargé de projets

# ANNEXE



DIRECTEUR

**Philippe Egoume**

CONSEILLERS RESIDENTS



ADMINISTRATION DOUANIÈRE

**Bernard Zbinden**



ADMINISTRATION FISCALE

**Hasina Rakotondrainibe**



GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

**Ephrem Ghonda Makiadi**



GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

**Blaise Yéhouénoù**



ANALYSE ET PRÉVISIONS  
MACROÉCONOMIQUES ET  
BUDGÉTAIRES

**Séverin Yves Kamgna**



STATISTIQUES DES FINANCES  
PUBLIQUES

**Nicolas Kacou Tatiana**



STATISTIQUE MACROÉCONOMIQUES  
(depuis mai 2023)

**Fahd N'Diaye**



STATISTIQUES DU SECTEUR EXTÉRIEUR

**Maria Collazos Mercedes**



RÉGULATION ET SUPERVISION  
BANCAIRES  
(depuis avril 2023)

**Eugenio Avisoa**



GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE

**Abdoul-Aziz Halidou**

## ADMINISTRATION



OFFICE MANAGER

**Marie-Hélène Issembe**



ECONOMISTE, CHARGÉ DE PROJETS

**Hisguima Dassidi Crépin**



CHARGÉ DE PROJETS (GAR)

**Brolin Mbadinga**



ASSISTANTE ADMINISTRATIVE SÉNIOR

**Carine Mboumba**



ASSISTANTE ADMINISTRATIVE SÉNIOR

**Merveille Okome Mbouyamba**



ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

**Djena Laetitia Djembo**



ASSISTANT ADMINISTRATIF

**Gildas Loundou Mayoukou**



TECHNICIEN COURSIER

**Wilfried Manguenga Manguenga**

### Notes :

- Les activités du conseiller en administration douanière sont partiellement financées par le fonds thématique CCCDI.
- Le conseiller Abdoul Aziz Halidou a pris fonction au deuxième trimestre de l'année fiscale 2024. Il remplace Oumar Dissou qui a été recruté à AFRITAC Ouest dans les mêmes fonctions.
- Les activités du conseiller en gestion de la dette publique sont entièrement financées par le mécanisme DMF du FMI et de la Banque mondiale.
- Les activités du conseiller en statistiques du secteur externe sont partiellement financées par le fonds thématique D4D.

AFRITAC Centre est une initiative du FMI soutenue par les États membres et les partenaires au développement suivants :



Burundi



Cameroun



République du Congo



Gabon



Guinée équatoriale



République Centrafricaine



République démocratique du Congo



République démocratique de Sao Tomé-et-Principe



Tchad



UNION EUROPÉENNE



Federal Ministry for Economic Cooperation and Development



*Liberté • Égalité • Fraternité*

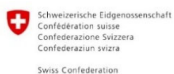
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



République Populaire de Chine



Banque européenne d'investissement



Swiss Confederation



Federal Department of Economic Affairs, Education and Research EAER

State Secretariat for Economic Affairs SECO



Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands



Belgique

partenaire du développement





**AFRITAC Centre**

BP : 12916 Libreville, Gabon  
Immeuble Saint Georges  
T +(241) 11.79.33.00  
afcweb@IMF.org  
AFRITACcentre.org  
Facebook.com/AFRITACcentre

---

**FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL**

Institut pour le développement des capacités  
Service des partenariats

700 19th Street NW  
Washington, DC 20431 USA  
T. +(1) 202.623.7636  
F. +(1) 202.623.7106  
GlobalPartnerships@IMF.org